

Rapport d'étude scientifique et technique

**Etude des connaissances écologiques locales,  
représentations et usages du niaouli (*Melaleuca  
quinquenervia*) et de l'*Acacia mangium* par les habitant.e.s  
des savanes de l'Ouest guyanais**



Johanna THEYS  
2021/2022

Master 2 Gestion de l'Environnement  
Parcours IEGB

**Période de stage :** du 1er mars au 31 août 2022

**Etudiante :** Johanna Theys

**Organismes d'accueil :**

Groupe pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG),  
431 route Attila Cabassou, 97354 Rémire Montjoly

Laboratoire d'Écologie, Évolution, Interactions des Systèmes Amazoniens (LEEISA), 275  
route de Montabo, 97300 Cayenne

**Directeur.trice de stage :** Guillaume Odonne (CNRS-LEEISA) et Alizée Ricardou (GEPOG)

**Tutrice de stage :** Valérie Borrell (Université de Montpellier)



# Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier Guillaume et Alizée, encadrant.e.s de ce stage, pour les recommandations, enseignements et relectures tout au long de mon étude.

Un immense merci aussi à Clarisse pour ses traductions, son accompagnement au cours de mon enquête et l'accueil dans sa famille du bout de la piste de Santi Passi.

Merci également à Marco et Marianne pour m'avoir suivi sur quelques-uns de mes entretiens et pour vos précieux conseils en ethnobotanique comme en anthropologie.

Je tiens à remercier très chaleureusement le GEPOG pour m'avoir accueilli et donné la possibilité de réaliser ce stage, mais également le LEEISA pour l'encadrement universitaire.

Un grand merci à l'Université de Montpellier et aux encadrant.e.s du master IEGB pour l'enseignement tout au long de mon parcours universitaire et la possibilité de stage qui m'a été offerte dans ce cadre.

Enfin, mes remerciements s'adressent à la DGTM, pour avoir financé cette étude.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	1
MATERIEL ET METHODE.....	8
1. Groupes culturels interrogés .....	8
2. L'étude.....	11
2.1. Compréhension du cadre d'étude.....	11
2.2. Présentation du terrain .....	11
2.3. Matériel.....	12
2.4. Récolte des données .....	13
3. Ethique, autorisation réglementaire.....	14
4. Analyse des données.....	15
RESULTATS.....	17
1. Personnes interrogées .....	17
1.1. Données démographiques .....	17
1.2. Groupe socio-culturel d'appartenance.....	18
1.3. Langues.....	19
1.4. Activités .....	19
2. Autour de l'Acacia mangium.....	20
2.1. Identification .....	20
2.2. Dénomination en cours ?.....	20
2.3. Connaissances écologiques locales .....	20
2.4. Usages.....	22
3. Le Niaouli, une plante de femme, mais pas seulement .....	23
3.1. Identification .....	23
3.2. Dénominations plurielles : inventaire des noms vernaculaires.....	24
3.3. Connaissances écologiques locales .....	24
3.4. Espèce multifonctionnelle.....	27
4. Ces plantes, les voyageuses .....	30
4.1. Approvisionnement .....	30
4.2. Réseau de circulation/distribution.....	31
4.3. Circulation du savoir .....	33

5. Quel(s) regard(s) sur la plante ? « Espèce exotique envahissante » : une notion ambivalente .....	35
5.1. Rapport aux notions d'exotisme et d'invasivité.....	35
5.2. « Ala uwii bon » .....	37
5.3. Sur l'idée de retirer ces espèces de Guyane.....	38
6. Sur les difficultés du terrain.....	40
6.1. Le format des entretiens, des missions .....	40
6.2. Le statut .....	41
6.3. La langue.....	41
6.4. L'enregistrement .....	41
6.5. L'échange.....	42
DISCUSSION.....	44
1. Les migrations végétales s'accrochent-elles aux migrations humaines et vice-versa ?	44
2. Une conception dynamique du végétal : vers un déplacement du statut d'espèce « exotique envahissante » ?.....	45
3. Alliance(s) ?.....	46
CONCLUSION.....	47

## ACRONYMES

GEPOG : Groupe d'Etude pour la Protection des Oiseaux en Guyane

EEE : Espèce Exotique Envahissante

LEEISA : Laboratoire d'Ecologie, Evolution et d'Interactions des Systèmes Amazoniens

CNRS : Centre National de Recherche Scientifique

DAISIE : Delivering Alien Invasive Species Inventories for Europe

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

URs : Use Redundancy, fréquence de citation d'un usage

ONF : Office National des Forêts

CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

## DICTIONNAIRE

### Des langues businenge et créole haïtienne

*Fey* : feuille (créole haïtien)

*Uwii* : feuille (nengee tongo)

*Ketee* : bouilloire (nengee tongo)

*Pikin osu* : petite maison (nengee tongo)

*Boketi* : seau (nengee tongo)

*Doodo* : pot en métal (nengee tongo)

*Obia* : esprit (nengee tongo)

*Pangi* : pagne et nom donné au rite de passage féminin à l'âge adulte (*gi pangi*) dans la culture businenge (nengee tongo)

# LEXIQUE

## **Glossaire autour de la biologie de l'invasion (définitions issues d'une synthèse du Muséum National d'Histoire Naturelle : Synthèse et réflexions sur des définitions relatives aux invasions biologiques, Thévenot 2013)**

*Espèce acclimatée : désigne un taxon qui peut se reproduire occasionnellement en dehors de son aire de culture ou de captivité dans une région donnée et qui finit par s'éteindre car il n'y a pas de population viable dans la nature sans intervention humaine.*

*Espèce adventice : plante (indigène ou introduite) qui, pour des raisons diverses, se répand brusquement et spontanément dans une nouvelle région en s'y avérant parfois indésirable pour l'Homme. Plus simplement, une "plante adventice" est étymologiquement (du latin adventium : supplémentaire) une plante qui s'ajoute à un peuplement végétal auquel elle est initialement étrangère.*

*Espèce allochtone : une espèce allochtone d'une entité biogéographique donnée et pour une période de temps donnée est une espèce qui, absente de cette entité au début de la période considérée, l'a par la suite "colonisée" et y a constitué des populations pérennes. Autrement dit, l'espèce vit dans une entité extérieure à sa propre aire de répartition naturelle. Le terme de pérenne implique l'autonomie de reproduction de la population (naturalisation).*

*Espèce autochtone : une espèce est dite autochtone d'une entité géographique donnée et pour une période donnée quand elle est représentée sur cette entité par des populations pérennes au début de cette période considérée.*

*Espèce colonisatrice : espèce capable de s'installer sur un sol nu, souvent après une forte perturbation (incendie, coupe à blanc, coulée volcanique, île émergente) ou sur un sol fondamentalement instable (éboulis, moraine). Ces plantes ont souvent des dynamiques assez fortes, elles peuvent couvrir rapidement le sol, ce qui peut en faire des envahissantes momentanées ou des espèces ingénieuses (espèce qui, par son activité naturelle, change le milieu où elle vit et crée un nouveau milieu qui lui est spécifique).*

*Espèce endémique : espèce dont la répartition géographique est limitée à ce territoire et qu'on ne trouve pas ailleurs à l'état naturel.*

*Espèce en expansion : espèce étendant son aire de répartition, de par ses traits d'histoire de vie, d'adaptation de plasticité ou sous l'effet des changements environnementaux ou de manières spontanées sous l'effet d'un brassage génétique par exemple.*

*Espèce évadée : appartenant à une espèce non indigène qui a été légalement importée et qui a rejoint un milieu naturel, soit accidentellement, soit intentionnellement, mais sans volonté délibérée d'effectuer un peuplement. Rejoins la notion d'espèce marronne.*

*Espèce exotique : espèce (individu ou population) introduite volontairement ou accidentellement en dehors de son aire de répartition naturelle. Cela comprend toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules d'espèces qui pourraient survivre et se reproduire.*

Espèce exotique envahissante : *espèce exotique dont l'introduction, l'installation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences environnementales et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.*

Espèce indigène : *espèce qui croît naturellement dans une région sans y avoir été importé.*

Espèce introduite : *taxon (espèce, hybride, OGM etc.) non indigène libéré intentionnellement ou accidentellement dans un territoire ou une partie du territoire où elle était jusqu'alors absente. Une espèce allochtone introduite reste au titre d'introduite tant qu'elle ne parvient pas à se maintenir dans son nouvel écosystème du fait d'une reproduction insuffisante.*

Espèce invasive : *espèce naturalisée sur un territoire qui, par sa prolifération dans un milieu naturel ou semi-naturel, y produit des changements significatifs de comportement, de structure ou de fonctionnement des écosystèmes.*

Espèce marronne : *espèce captive ou domestique qui retourne à l'état sauvage. La pression de sélection pour la domestication disparaît lorsqu'une population devient marronne.*

Espèce naturalisée : *espèce introduite rencontrant des conditions écologiques favorables à son implantation durable dans le temps et sur le territoire d'accueil. Son établissement est indépendant de l'Homme. Elle se reproduit régulièrement dans sa nouvelle aire géographique et se maintient à long terme.*

Espèce potentiellement envahissante : *espèce encore non présente ou présente en petite population et ayant un fort potentiel envahissant (en particulier connue ailleurs pour être envahissante).*

Espèce proliférante : *multiplication rapide du nombre d'individus : prolifération d'algues ou de pucerons par exemple. Espèce qui se reproduit, dans un premier temps, sur un territoire qu'elle occupe et qui devient, dans un second temps, hyper-dominante sur ce même territoire. Ce phénomène est souvent lié aux activités humaines [arrêt de contrôle de populations, mise à disposition de nouvelles sources alimentaires, monoculture, élimination des prédateurs]. Le terme d'espèce proliférante peut s'appliquer à une espèce autochtone ou allochtone.*

Espèce transformatrice : *espèce exotique envahissante qui modifie l'intégrité des écosystèmes au niveau du biotope (environnement) et de la biocénose (communautés vivantes) en modifiant les cycles biogéochimiques, l'accès à certaines ressources et en modifiant la chaîne alimentaire et les régimes de perturbations naturelles.*

Invasion biologique : *phénomène conduisant à une distribution d'une espèce qui constitue, hors de son aire de répartition naturelle, une ou des populations pérennes et autonomes (sans intervention humaine) dans les milieux investis. L'invasion biologique, en science, procède en 3 phases : l'arrivée, l'établissement, l'expansion. L'invasion biologique correspond à une extension d'aires de répartition naturelle ou est discontinue lorsque l'espèce est introduite volontairement ou involontairement par l'Homme. Le mot "invasion", dans le langage courant, recouvre une action d'envahir, de se répandre dangereusement, par exemple une invasion de sauterelles, de rats.*

*Bwa pi wo di li wè lwen, men grenn pwomennen di li wè pi lwen  
pase l*

[L'arbre le plus haut dit qu'il voit loin,  
mais la graine qui se promène dit qu'elle voit plus loin que lui]  
Proverbe créole haïtien

*« Considérer en effet, c'est regarder attentivement, avoir des  
égards, faire attention, tenir compte, ménager avant d'agir et  
pour agir ; c'est le mot du "prendre estime", du "faire cas de",  
mais aussi du jugement, du droit, de la pesée, du scrutin. C'est  
un mot de la perception et de la justice, de l'attention et du droit.  
Il désigne cette disposition où se conjuguent le regard (l'examen,  
par les yeux ou la pensée) et l'égard, le scrupule, l'accueil  
sérieux de ce que l'on doit faire effort de garder sous les yeux... »*

Marielle Macé, *Sidérer Considérer*, 2017.

# INTRODUCTION

Avec près de 96% de forêt tropicale humide, peu fragmentée et encore largement préservée, la Guyane est le territoire français le plus riche en termes de biodiversité (Barbault 1998). Pourtant, la forêt amazonienne guyanaise n'est pas le seul écosystème à contribuer à l'incroyable diversité biologique de la Guyane. Les savanes de la frange littorale, on entend ici les savanes sèches ou inondées, longtemps occultées, font aujourd'hui l'objet d'une attention toute particulière des organismes et institutions de protection de l'environnement (Palisse 2017). Occupant seulement 0,3% du territoire, elles abritent pourtant 16% de la flore guyanaise (Léotard, 2012) ainsi qu'une faune emblématique, rare ou menacée comme le Tyranneau barbu (*Polystrietus pectoralis*) ou bon nombre d'amphibiens et reptiles (De Pracontal et Entraygues 2009).

Formations végétales herbacées instables dans l'espace et le temps, les savanes se développent là où les conditions et perturbations empêchent l'installation de la forêt (Marchant 2010). Fortes de leur endémisme écologique, ce sont également des paysages culturels dynamiques (Roué 2008), marqués par une emprise humaine ancienne. Transformations passées et présentes, elles voient se succéder différentes sociétés qui modifient tour à tour le paysage via l'évolution de leurs pratiques : champs surélevés précolombiens, polders coloniaux, agriculture itinérante et élevage extensif kali'na et créoles n'en sont que quelques exemples (Rostain 2008).

L'intérêt croissant des milieux scientifiques pour ces écosystèmes et la réalisation d'un nombre important d'études sur ces habitats, destinées à mieux les connaître, a permis de faire émerger un fort enjeu de conservation. Soumises à des pressions multiples, les savanes sont des territoires vulnérables confrontés à des pertes ou risques de pertes importants de biodiversité (Delnatte et Meyer 2012; Stier et al. 2020).

Localisées sur la bande littorale, les savanes se situent sur le territoire qu'occupe 95% de la population guyanaise (Calmont 2012). Contrairement aux écosystèmes de forêt elles ne nécessitent pas de défrichage préalable à leur aménagement et sont donc plus facilement sujettes au développement d'infrastructures, à l'urbanisation, aux usages agricoles, à l'exploitation minière, aux feux non maîtrisés ou encore à l'introduction d'espèces (Palisse 2013).

Différents programmes de gestion se sont penchés sur ce dernier point, à l'instar des deux programmes européens LIFE consécutifs coordonnés par le GEPOG (LIFE + Cap DOM 2010-

2015 et LIFE BIODIV'OM 2018-2023). Une étude, réalisée en 2013 dans le cadre de ces programmes, recense 490 espèces exotiques en Guyane, dont 165 naturalisées (Léotard et Chaline 2013). *Acacia mangium* Wild., 1806 (Fabaceae) et *Melaleuca quinquenervia* (Cav.) S.T. Blake, 1958 (Myrtaceae) sont considérées comme étant les espèces exotiques les plus problématiques, compte tenu de leur distribution et de leurs capacités de modification du milieu (Delnatte et Meyer 2012). Originaires toutes deux d'Océanie, leur croissance rapide, la production d'une importante quantité de graines, leur aptitude à pousser sur des sols pauvres en nutriments, et leur caractère pyrophile, confère à ces deux espèces des prédispositions à "coloniser" des milieux ouverts comme les savanes guyanaises (Delnatte et Meyer 2012).

*A. mangium* a été introduit une première fois sur le sol guyanais par des instances gouvernementales de recherche en agronomie dans le cadre du *Plan Vert* des années 70-80 pour ses propriétés de fixation de l'azote, particulièrement utile au milieu agricole (Bouillet, Sutter, et Hueber 1985). Dans les années 1990 et 2000, l'*A. mangium* est à nouveau introduit (via une collaboration ONF-CIRAD), cette fois, pour revégétaliser des sites miniers (Guitet 2004).

Le Niaouli (*Melaleuca quinquenervia*), quant à lui, est recensé pour la première fois en Guyane en 1948 ( voir figure 1), bien que sa présence sur le sol guyanais soit très probablement antérieure. Certains articles suggèrent que son introduction est liée aux activités de la congrégation des sœurs catholiques de Mana durant la fin du XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> siècle, notamment pour l'extraction de son huile essentielle (Van 't Klooster et al. 2018), cependant aucune archive connue à ce jour ne permet de valider cette hypothèse. Au même titre qu'*A. mangium*, le Niaouli a été à nouveau introduit durant le *Plan Vert* dans le but de développer la filière du papier (Delnatte et Meyer 2012).



Figure 1 : Photographie de la planche n°4349 de l'herbier de Cayenne (source : <http://publish.plantnet-project.org/project/caypub/collection/cay/specimens>)

Les migrations végétales ne sont pourtant pas chose nouvelle, les mobilités humaines et le commerce ont permis l'échange et le transport de plantes à l'échelle continentale et régionale depuis des millénaires (Boumediene 2016). Au cours de la période des explorations européennes et plus tard de la colonisation, ces migrations végétales prennent une tout autre ampleur et échelle (Allorge-Boiteau et Ikor 2003; Juhé-Beaulaton 1999). Ainsi, la majorité des introductions sont d'origine anthropique depuis les 500 dernières années (Warren 2007). Dans la plupart des cas, ces introductions sont volontaires. On transporte les plantes à des fins d'études scientifiques, d'amélioration paysagère ou de développement économique et commercial. Ces mouvements de plantes sont davantage encore accélérés par la hausse des échanges internationaux depuis la Seconde Guerre mondiale (Haury et al. 2014; Sarrazin 2006). L'Homme introduit des espèces mais facilite également leur arrivée par les perturbations anthropiques qu'il génère (Tassin 2016).

La gestion des "espèces invasives", elle, s'inscrit dans un courant écologique(iste) relativement récent. En 1958, Charles Elton, zoologue britannique, publie *The ecology of invasions by animals and plants*, qui, encore aujourd'hui, est considéré comme le texte fondateur de la biologie de l'invasion. Ce concept devient une discipline à part entière dans les années 90. Progressivement, la littérature emprunte au sujet des espèces dites invasives le champ lexical de la guerre et de la maladie : *fléau, cauchemar, nuisible, chasse, lutte, combat, éradication, extermination massive, ...* Parallèlement, à la fascination pour l'exotisme succède la reconsidération de la faune et flore locale endogène, notamment par le consortium scientifique et les institutions internationales (Kull et al. 2011). "L'exotique valorisée" devient "l'espèce invasive" (Smout 2003). Ainsi, en 1992, les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), définit par l'UICN comme "[des] espèce[s] introduite[s] par l'Homme en dehors de [leur] aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives"<sup>1</sup>, font l'objet d'une première approche lors de la Convention sur la Diversité Biologique au sommet de la Terre à Rio (Claeys et Sirost 2010). Il est demandé aux gouvernements de prendre des mesures pour "*empêcher d'introduire, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent des écosystèmes, des habitats ou des espèces.*" (Article 8-h). En 1998, une étude conclut que les EEE représentent la seconde cause d'extinction de la biodiversité mondiale (Wilcove et al. 1998). Depuis,

---

<sup>1</sup> <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/definitions/> (consulté le 18 juin 2022).

émergent mondialement et de façon exponentielle des programmes de gestion et lutte contre les espèces invasives et la promotion de la biodiversité autochtone (Mauz et Granjou 2010), portés par les politiques publiques, scientifiques et environnementalistes.

*“A weed is only a weed in the eye of the beholder.”*

(Carruthers et al. 2011)

Néanmoins, le discours dont ces actions de gestion découlent, majoritaire du moins dans la sphère médiatique et les institutions, n'est pas universel et porte au contraire à controverse (Claeys et Sirost 2010; Berthier, Clergeau, et Raymond 2017). Différents points d'achoppement viennent ainsi alimenter les positions clivantes du débat.

Dans un premier temps, des écrits récents viennent remettre en cause le postulat du phénomène d'invasion comme seconde cause de déclin de la biodiversité. Ceux-ci dénoncent une conclusion réductrice et suggèrent un impact bien plus ambivalent (Tassin 2016) : il serait vérifiable uniquement dans un contexte insulaire et concernerait avant tout les espèces pathogènes et prédatrices (Davis et al. 2011). La plupart suggèrent d'être, en conséquence, prudent sur des conclusions tirées hâtivement et demande au consortium scientifique et aux gestionnaires une certaine prise de recul.

D'autres encore, viennent questionner les termes employés pour désigner ces espèces : l'exotique et l'envahissant. Pour Fall et Matthey, il s'agit de catégories avancées comme universelles alors qu'elles sont en réalité contextuelles (Fall et Matthey 2011). Ainsi, sur quel référentiel temporel considère-t-on une espèce comme exotique ? Si son introduction est antérieure à 10 ans, 50 ans, 500 ans ? De la même façon, comment mesurer l'impact négatif sur lequel se base l'UICN pour attribuer le statut d'invasive et selon quelle échelle (Dos Santos et al. 2014) ?

Finalement, ces questionnements laissent entrevoir la multiplicité des perceptions qui entourent les espèces invasives, à l'instar d'une étude de 2017 qui questionne les habitants de Paris sur leur rapport aux perruches à collier (*Psittacula krameri*), récemment installées dans la capitale (Berthier, Clergeau, et Raymond 2017). Pour Carruthers, le clivage autour de la migration végétale est miroir des changements sociétaux en cours, en termes de représentations, priorités sociales, préoccupations ou engagements (Carruthers et al. 2011).

Enfin, au-delà d'un conflit sémantique, il faut rappeler que ce débat ne peut avoir lieu qu'au sein d'une même ontologie naturaliste (Descola 2005). Ce faisant, il existe donc

vraisemblablement d'autres façons d'appréhender la migration végétale, puisque la relativité culturelle des relations aux milieux induit *a fortiori* des relations différentes à l'environnement selon les groupes socio-culturels. L'étude des réponses sociétales à l'arrivée de plantes "exotiques envahissantes" par la recherche en ethnobotanique est une porte d'entrée à la compréhension des mécanismes et formes d'adaptation que sous-tend l'arrivée de nouvelles espèces végétales.

Aussi, l'appropriation de plantes exotiques peut être perçue négativement et vue comme une forme d'acculturation (Medeiros et al. 2012), en particulier parce que les sociétés étudiées sont bien souvent déjà exposées à des phénomènes d'érosion de leurs savoirs (Alencar et al. 2010). Dans certains cas extrêmes, l'arrivée de nouvelles espèces peut menacer le mode de vie et les capacités de subsistance de certaines populations, comme c'est le cas des populations Wapichana et Macuxi dans le Nord Amazonien du Brésil face à l'introduction d'*A. mangium* par des entreprises sylvicoles sur les territoires autochtones (Souza et al. 2018).

Dans d'autres cas, les espèces exotiques sont intégrées dans les pratiques, usages ou pharmacopées locales (Dos Santos et al. 2014), la population Kallawayá de Bolivie par exemple, utilisent des espèces exotiques considérées invasives dans la pratique de sa médecine, parmi lesquelles les bien connues Pavot somnifère (*Papaver somniferum*) et le fenouil commun (*Foeniculum vulgare*) (Janni et Bastien 2004). Certaines de ces espèces sont tellement profondément incorporées qu'elles sont même considérées natives ou patrimoniales par les personnes qui en font usage (Pfeiffer et Voeks 2008), comme c'est le cas du buffle domestique (*Bubalus bubalis*) pour la communauté aborigène Jawoyn dans le parc national de Kakadu en Australie (Low 2002). En 2004, Palmer suggère l'hypothèse selon laquelle cette appropriation représente davantage une évolution culturelle et peut compléter des usages auxquels les espèces locales ne répondent pas ou encore s'y superposer (Medeiros et al. 2012). C'est ce que l'étude de Albuquerque appelle l'hypothèse de la diversification (2006). Ces constats ont amené Pfeiffer et Voeks à classer les espèces invasives selon leurs effets culturels (2008) :

**Culturellement appauvrissantes** : lorsque l'introduction d'espèces invasives induit la perte ou la migration d'espèces initialement présentes et par effet boule de neige le déplacement ou la disparition des connaissances locales affiliées à ces dernières. Ce phénomène a lieu si les connaissances, nominations, traditions, usages, pratiques, compréhensions et considérations autour de ces espèces ne sont pas transmises aux générations suivantes. Le risque est alors un

phénomène d'homogénéisation biologique et culturelle (Olden, Douglas, et Douglas 2005), on parle d'érosion bioculturelle.

**Culturellement enrichissantes** : si on assiste à une appropriation des espèces nouvellement introduites avec le développement d'usages, connaissances ou vocabulaire, venant s'ajouter et augmenter le cortège d'espèces culturellement intéressantes. L'étude note que dans la plupart des zones où des espèces invasives sont présentes depuis plus de trois générations, soit au moins 100 ans, elles sont devenues culturellement enrichissantes (incorporation à la cuisine locale, à la pharmacopée ou à des pratiques religieuses).

**Culturellement facilitatrices** : c'est notamment le cas d'espèces présentes dans le lieu d'origine de populations migrantes, si elles ont été introduites dans le lieu d'arrivée, les savoirs se déplacent avec l'espèce, sont relocalisés et peuvent à nouveau être employés sur le lieu d'accueil, voir même faciliter l'arrivée. S'observe alors la reconstruction d'une ethnobotanique traditionnelle dans le territoire d'accueil grâce à des plantes qu'on peut définir comme globalisées.

Ces catégories ne sont évidemment pas fixes mais participent plutôt à une forme de continuum. Les caractéristiques écologiques de ces végétaux facilitent certainement leur intégration rapide aux usages locaux. En effet, alors que les espèces autochtones varient beaucoup d'un environnement à un autre, les espèces exotiques ont tendance, elles, à être similaires, leur arrivée relativement récente n'ayant pas permis de divergences évolutives entre zones géographiques (Medeiros et al. 2012). Généralistes et jouant souvent le rôle de pionnières, elles sont particulièrement abondantes dans des systèmes anthropisés et perturbés (Voeks 1996). Par conséquent, souvent plus proches des habitations humaines, elles sont aussi plus faciles à récolter (Pfeiffer et Voeks 2008). Ce dernier point a été étudié et conceptualisé sous la théorie de la disponibilité (De Albuquerque 2006). Certaines ayant auparavant été domestiquées ou sélectionnées, il est également possible que leur odeur ou appétence soit préférée à celles d'espèces natives (Medeiros et al. 2012). Enfin, il s'agit bien souvent d'espèces introduites lors de périodes de colonisation ou de projets de développement, qui sont donc bien connues, plus "fiables", auxquelles il est possible de se référer.

Cette étude vise à apporter de nouveaux éléments de réflexion aux pratiques de gestion environnementale. En effet, le milieu de la conservation de la biodiversité porte depuis quelques décennies un intérêt croissant aux études ethnobotaniques, en ce sens où elles

apparaissent comme une aide à la compréhension et mise en place de mesures de conservation dans des socio-écosystèmes souvent complexes qui nécessite plusieurs grilles de lecture, soit une approche pluridisciplinaire. Mais également, à comprendre les formes d'adaptations qu'implique les dynamiques écosystémiques en général et l'arrivée de nouvelles espèces en particulier, et plus globalement à questionner l'évolution des relations sociétés-environnement. Plus spécifiquement, l'observation des migrations végétales offre, sur de nombreux aspects, un parallèle assez évident avec les mouvements humains, aussi peut-on se demander : quelles relations les sociétés mouvantes établissent-elles avec des plantes, elles aussi mobiles ?

L'impressionnante mosaïque culturelle et les importants mouvements migratoires qui caractérisent le territoire guyanais offrent une opportunité particulièrement intéressante pour traiter certaines dimensions de cette question. Dans notre recherche, il a été choisi d'étudier les rapports qu'entretiennent les habitant.e.s de l'ouest guyanais, notamment des savanes, avec *A. mangium* et *M. quinquenervia*, présentes dans ces mêmes espaces.

Une attention particulière a été portée sur les populations d'origine businenge, et particulièrement ndjuka, et haïtiennes, issues d'immigrations récentes, dans un processus d'installation et d'appropriation du territoire. Il s'agit également d'une frange de la population guyanaise souvent en situation de précarité économique et administrative, et pour beaucoup, peu représentée dans la sphère médiatique, les institutions ou les instances politiques, dont les discours sont donc inévitablement moins connus.

# MATERIEL ET METHODE

## 1. Groupes culturels interrogés

Afin de faciliter la lecture, les prochaines lignes présenteront brièvement les groupes culturels auprès desquels le travail a été réalisé ainsi que le contexte socio-historique dans lequel ils s'insèrent.

“Businenge”, “Marrons”, “Noirs Marrons”, “Cimarrones” ou “Quilombolas”; autant de noms pour désigner les communautés afro-descendantes ayant fui les exploitations esclavagistes (plantations rurales ou ateliers urbains) au cours du XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle pour rejoindre les forêts avoisinantes ou l'intérieur des terres (Price et Price 2003), dans *un en-dehors du monde colonial* comme l'évoque Malcom Ferdinand (2019).

Le marronnage a plusieurs origines étymologiques : de l'espagnol *cimarron*, qui décrit un animal domestique revenu à l'état sauvage ou de la botanique pour distinguer la forme sauvage d'une plante de sa forme cultivée (Roy et Lamoraille 2017). Ici, il désigne avant tout ce mouvement de fuite du système colonial par des populations esclaves qui a lieu un peu partout dans le *Nouveau Monde*. Résistance politique et écologique, il témoigne du refus de l'asservissement mais évoque aussi une opposition à une certaine façon d'habiter la Terre : *“L'échappée Marronne eut souvent pour condition la rencontre d'une terre et d'une nature. Face à un habiter colonial dévoreur de monde, les Marrons ont mis en pratique une autre manière de vivre ensemble et de se rapporter à la Terre.”* (Ferdinand 2019). On distingue plusieurs formes de marronnage, du “petit marronnage” de quelques individus allant de quelques semaines à quelques mois au “grand marronnage” qui permit la création de communautés forestières autonomes, populations marronnes qui perdurent encore aujourd'hui (Fleury 2018).

On marronne en Jamaïque, en Colombie mais également en Guyane hollandaise plus tard renommée Suriname. Du marronnage surinamais résulte l'établissement de 6 sociétés marronnes dont 4 d'entre elles (Aluku, Ndjuka, Paamaka et Saamaka) traversent le Maroni pour s'installer sur la rive française du fleuve, à des temporalités et pour des raisons diverses (Roy et Lamoraille 2017). Issue de groupes d'esclaves très hétérogènes, chaque société marronne développe ses propres connaissances, langues ou croyances, basées sur l'héritage culturel des individus qui les composent (Van 't Klooster et al. 2018), maintenant de larges héritages africains dans ces cultures (Mintz et Price 1976).

Les Aluku, Ndjuka et Paamaka parlent un créole à base anglaise (*nengee tongo*) et résident encore aujourd’hui pour la grande majorité sur les rives du fleuve Maroni et le long des routes départementales de l’ouest de la Guyane. Les Saamaka, quant à eux, ont élu domicile sur l’ensemble de la bande littorale guyanaise et utilisent un créole à base portugaise (*saamaka tongo*) (Alby et Léglise 2007). On estime à 100 000 personnes la population Businenge résidant en Guyane aujourd’hui (Price 2018).

Les Alukus (ou Boni) s’installent dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle sur le Lawa (cours moyen du Maroni). Il s’agit d’ailleurs du seul groupe businenge qui obtient la nationalité française au moment de la départementalisation de la Guyane en 1946. Le territoire sur lequel ils s’installent est également celui des Wayana, communauté amérindienne avec laquelle ils entretiennent des liens étroits (Jolivet 2019). Alors qu’une partie de la population Saamaka migre vers la Guyane pour des raisons économiques, motivée dans un premier temps par les ruées aurifères et plus tard par les grands travaux d’infrastructures comme la construction du centre spatial (Mam-Lam-Fouck et Anakesa-Kululuka 2013), les Ndjuka traversent le Maroni pour fuir la guerre civile au Suriname qui éclate en 1986. Opposant Desi Bouterse, alors dirigeant du Suriname, à Ronnie Brunswijk, son garde du corps, la guerre dure six ans. Cet événement pousse des milliers de Ndjuka vivant le long des fleuves Cottica et Tapanahoni à se réfugier, de façon provisoire dans un premier temps, en Guyane. N’obtenant pas le statut de réfugiés, les Ndjuka sont considérés comme “Personnes Provisoirement Déplacées du Suriname” et s’installent dans des camps entre Saint Laurent du Maroni et Mana comme Charvein, l’Acarouany ou “PK9”, zones qu’ils habitent encore aujourd’hui bien que Michel Rocard, premier ministre en 1992, incitait les populations au retour vers le Suriname contre une certaine somme d’argent (Jolivet 2019).

Fruit également de l’histoire coloniale, une autre population en migration est aujourd’hui présente dans l’ouest guyanais. Première nation Noire issue de la traite esclavagiste, Haïti s’est construite avec le fardeau d’un endettement iniquement contracté auprès des banques françaises en échange d’une paix relative, empêchant la république haïtienne de mettre en œuvre les politiques nécessaires à son développement économique et social, qui auraient pu permettre de faire face aux aléas naturels nombreux dans la région. Le flux massif de réfugiés dans toutes les Amériques depuis près d’un demi-siècle en est le corollaire.

Comptabilisant approximativement 2,5 millions de personnes, la diaspora haïtienne est ainsi particulièrement importante à l’échelle mondiale. En Guyane on l’estime à 25 000 individus (Tareau 2019). “*Les migrants d’origine haïtienne constituent l’un des groupes issus de*

*l'immigration les plus importants de Guyane, avec les Surinamais et les Brésiliens*” (Palisse 2016).

En Guyane, la migration haïtienne aurait, selon des sources orales, débutée dans les années 1960, impulsée par le développement d'un projet agricole de parfumerie (Béchacq et Laëthier 2011), mais elle connaît son véritable essor démographique dans les années 80, liée notamment à la construction du Centre Spatial Guyanais (CSG) (Gorgeon 1985).

La majorité des migrants haïtiens sont issus du Sud de l'île (Calmont 1993). Venant *chèché* (chercher la vie) et subvenir aux besoins financiers de leur famille restée en Haïti, les pays occidentaux représentent dans l'imaginaire de cette population migrante des lieux de réussite ou de prospérité (Palisse 2016).

Néanmoins, une fois sur le sol guyanais, les Haïtiens font l'objet de discriminations. Exclue du fait de *“leur clandestinité, leur origine rurale, leur relative pauvreté, leur manque de qualification, leur analphabétisme, leur cantonnement dans l'économie informelle, leur marginalisation spatiale.”* (Laëthier 2011) ou encore de leur couleur de peau (Hidair 2008), les Haïtiens font appel notamment à leur réseau relationnel, en particulier familial, pour tenter de s'insérer dans le tissu social (Palisse, 2016).

Tirant principalement leurs revenus d'un système d'économie informelle, l'obtention de papiers, obligatoire dans les territoires d'Outre-Mer depuis la loi Bonnet de 1980, est difficilement accessible pour les Haïtiens qui ne peuvent justifier de leur emploi. Le durcissement de la réglementation ces dernières années (intensification des contrôles aux frontières surinamaises et brésiliennes) rend leur régularisation d'autant moins évidente (Béchacq et Laëthier 2011).

Le chômage touchant une part importante de la population haïtienne en Guyane, la débrouillardise est de mise. Pluriactifs, cumulant bien souvent plusieurs activités informelles, peu stables et non déclarées, communément appelées *“jobs”*, beaucoup d' Haïtiens tirent leurs revenus d'activités au sein du quartier (petits commerces notamment) et hors du quartier, (Laëthier 2011) dans le secteur tertiaire, notamment l'entretien d'espaces verts ou de jardins de particuliers mais aussi dans le secteur du bâtiment ou de l'agriculture.

Via un système de rotation, jachère et brûlis utilisant peu d'intrants, les agriculteurs haïtiens mobilisent leur savoir-faire et leur expérience agricole acquise en Haïti pour produire fruits et légumes dans de petits jardins, souvent urbains, qu'ils occupent plus ou moins légalement, freinés entre autres par un difficile accès à la propriété foncière. Une partie de leur production est par la suite revendue à des clients réguliers. Pratique peu valorisée, les haïtiens n'ont pas vocation à transmettre leurs savoirs agricoles aux générations suivantes : *“La migration a pour*

*objectif une ascension sociale qui exclut d'envisager une profession agricole, jugée peu qualifiée et peu valorisante.” (Palisse 2016).*

Distinctes par leur façon de prendre place dans le paysage humain guyanais, les populations businenge et créole haïtienne se rejoignent sur leur mouvement migratoire relativement récent ainsi que leur relation toujours forte à leur pays et société d'origine.

## 2. L'étude

### 2.1. Compréhension du cadre d'étude

Après près d'un mois et demi de travail bibliographique précédant la phase de terrain, l'étude a dans un premier temps consisté à saisir le cadre dans lequel la problématique était posée. Participer à des comités de suivi, séances d'animation et de concertation ou encore des missions de terrains dans les savanes a ainsi permis de rendre compte de la démarche du programme LIFE BIODIV'OM que pilote le GEPOG, structure d'accueil de ce stage et de cette étude. S'en est suivi plusieurs missions de terrain, d'une à deux semaines (voir figure 2).

### 2.2. Présentation du terrain

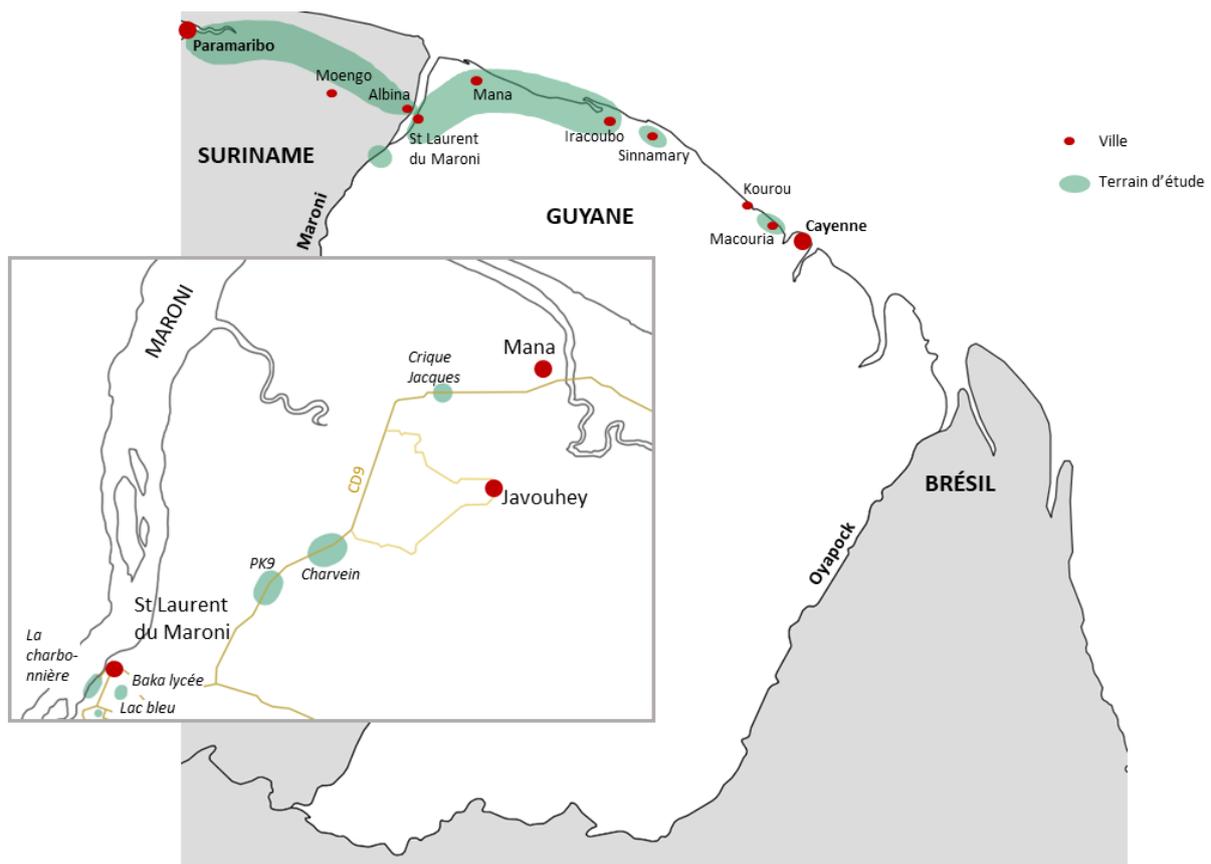


Figure 2 : Cartographie des zones de prospection et d'entretiens de l'étude (J.Theys)

Le terrain s'est pour la majeure partie déroulé dans l'ouest de la Guyane, entre les bourgs de Mana et Saint Laurent du Maroni. Le secteur étant particulièrement vaste et n'ayant pas de "porte d'entrée" prédéfinie pour initier les entretiens, les marchés (de Saint Laurent du Maroni, Mana, Albina, du quartier de la Charbonnière à Saint Laurent, ...), la présence de *pikin osu*<sup>2</sup> le long de la CD8 (sur la commune de Mana) ou CD9 (entre Mana et St Laurent du Maroni) ainsi que les abords de routes ou zones de cueillette, ont constitué des zones de prédilection pour entamer l'enquête (voir figure 3). Des sessions de terrain ponctuelles ont également été réalisées en dehors de la zone prédéfinie, notamment autour des secteurs de Macouria, Sinnamary et Iracoubo pour compléter le jeu de données. Enfin, une dernière mission de terrain au Suriname entre Albina et la capitale, Paramaribo, a permis de répondre à certains questionnements apparus au cours de l'enquête.



Figure 3 : Photographies de différentes *pikin osu* où des entretiens ont été réalisés tout au long de l'enquête ; a : route de Mana, b : route d'Albina (Suriname), c : RN1 entre Iracoubo et Sinnamary, d : route de Mana, f : Charvein, g : Charvein (J.Theys)

### 2.3. Matériel

La réalisation du terrain nécessite de se munir d'un certain nombre d'outils afin de collecter de façon exhaustive les différents éléments de l'enquête, parmi lesquels le carnet de terrain, d'entretien, le dictaphone, l'appareil photographique et dans notre cas des échantillons de plantes fraîches ainsi que des planches photographiques des espèces étudiées à différents stades de maturité et de différentes parties végétales (graine, fleur, tronc, ...).

<sup>2</sup> « petite maison » en nengee tongo, forme de stand bordant les routes, devant chaque maison permettant aux habitants de vendre jus de cassave, fruits et légumes de l'abattis, sculptures en bois, wassaï, ...

## 2.4. Récolte des données

Parmi les différentes formes que peuvent prendre les études, ethnobotaniques, Albuquerque et Hanazaki distinguent trois catégories principales : les études ethnobotaniques descriptives<sup>3</sup>, de causalité<sup>4</sup> et de diagnostic<sup>5</sup> (de Albuquerque et Hanazaki 2009). Notre étude s'apparente plutôt à la première catégorie, soit à une étude ethnobotanique descriptive.

### *Techniques d'échantillonnage*

Nous avons utilisé plusieurs techniques d'échantillonnage non aléatoire (l'échantillonnage aléatoire nécessitant de connaître la taille de l'échantillon, ce qui, dans notre cas n'a pas été possible), par souci d'adaptation au terrain et dans l'objectif de récolter un maximum de données (Houehanou et al. 2016):

- Échantillonnage accidentel : *rencontres accidentelles et libres au cours du terrain.*
- Échantillonnage par boule de neige : *identification d'un informateur compétent pour le sujet d'étude qui lui-même après avoir été enquêté indique à son tour un autre informateur compétent de la même communauté.*
- Échantillonnage par commodité : *utilisation de n'importe quel informateur disponible lors de l'étude.*

### *Techniques de collecte de données*

Dans le cadre de cette étude, les discussions de groupe<sup>6</sup>, l'observation non participante/directe<sup>7</sup>, le carnet de terrain et l'utilisation de stimuli visuels<sup>8</sup> (plantes fraîches, séchées et photographiées) ont été les techniques les plus employées (Houehanou et al. 2016). Celles-ci ont permis de compléter les données récoltées au cours d'entretiens informels et semi-dirigés/semi-structurés (voir figure 4). L'entretien semi-dirigé, situé à l'interface entre l'entretien dirigé/structuré et l'entretien libre, se base sur une grille d'entretien qui compile des questions fermées mais laisse également la place à des questions plus ouvertes, non dirigées. Partant de cette définition, un questionnaire a été conçu au préalable (voir Annexe 1) et employé pour chacun des entretiens effectués. Le questionnaire était divisé en plusieurs parties

---

<sup>3</sup> Études des usages et connaissances autour de plantes par un groupe socio-culturel donné

<sup>4</sup> Études des facteurs pouvant expliquer les variations des usages ou connaissances sur les plantes

<sup>5</sup> Étude de la pertinence des méthodes et techniques utilisées en ethnobotanique.

<sup>6</sup> Stratégie de collecte de données qui priorise l'interaction et la discussion entre un groupe et son investigateur. Elle permet de généraliser une information reçue par rapport à un sujet d'étude bien définie ou d'évaluer une stratégie de collecte de données ou de recevoir l'interprétation du groupe face à un fait observé lors de l'étude (Albuquerque *et al.*, 2014 dans Houehanou 2016).

<sup>7</sup> Observation libre et constat des phénomènes observés sur le terrain, l'enquêteur agissant comme un spectateur attentif.

<sup>8</sup> Usage de matériel végétal afin de récolter des informations auprès des personnes enquêtées.

thématiques distinctes. Débutant par des questions sur les connaissances écologiques autour des deux plantes, il venait ensuite interroger les usages et méthodes d'approvisionnement pour finir par questionner les représentations liées à ces plantes et la perception des actions de gestion des EEE par les environmentalistes. De façon à obtenir un échantillon statistiquement intéressant et dans la limite du temps imparti, un quota de 50 entretiens minimum a été fixé en amont (25 entretiens avec des informateurs.trices businenge et 25 avec des informateurs.trices haïtiens.nes). Certains entretiens ont été réalisés avec l'aide de Clarisse Tareau, traductrice des langues businenge et créole surinamaïse.



Figure 4 : Photographie de la réalisation d'un entretien, juillet 2022, village businenge de Lantiwee, Suriname ( M.A. Tareau)

### 3. Ethique, autorisation réglementaire

Faisant suite à la Convention sur la Diversité Biologique (1992), le protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation est présenté lors de la COP10. Il stipule : *« Conformément à son droit interne, chaque Partie prend, selon qu'il convient, les mesures appropriées pour faire en sorte que l'accès aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques<sup>9</sup> détenues par les communautés autochtones et locales soit soumis au consentement préalable donné en connaissance de cause ou à l'accord et à la participation de ces communautés autochtones et locales, et que des conditions convenues d'un commun accord soient établies. »* (« Text of the Nagoya Protocol » 2019). Au sein de cette étude, les savoirs associés aux espèces classées EEE, considérées

---

<sup>9</sup> Ressources génétiques : matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité [...] matériel génétique ayant une valeur effective ou potentielle (CDB, 1992). Utilisation des ressources génétiques : les activités de recherche et de développement sur la composition génétique et/ou biochimique de ressources génétiques, notamment par l'application de la biotechnologie. (Nagoya, 2010)

allochtones au territoire, ne sont pas considérés comme des savoirs traditionnels d'après les chargés de mission du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire consultés sur ce point, il n'est donc pas nécessaire de réaliser une demande d'autorisation. Ici, seul un accord de consentement éclairé à faire signer aux deux parties lors des entretiens a été mis en œuvre (voir Annexe 2). Ce document détaille l'objet de la recherche ainsi que la règle de l'anonymat qui permet à la personne interrogée de consentir ou non à l'usage des informations qu'elle fournit de façon anonyme dans le cadre de la recherche.

#### **4. Analyse des données**

Avant toute chose, les données collectées au cours de la phase de terrain ont été retranscrites, qu'il s'agisse de notes de terrain ou d'enregistrements audio. Les données issues des questions fermées de chaque entretien ont par la suite été triées, catégorisées et compilées dans un tableur pour procéder à une analyse thématique et quantitative des échantillons, cette étape a notamment permis de calculer les valeurs d'usages (URs), soit le nombre de fois où un usage particulier de la plante est mentionné. Parallèlement, les données qualitatives ont été étudiées par une lecture approfondie des entretiens ainsi que des vas-et-viens avec les données classifiées. Les verbatims les plus pertinents permettant d'illustrer les différents propos ont été extraits des entretiens.

*« [...] Et puisque la nature est attaquée de telle manière qu'il nous est devenu presque impossible de la défendre, efforçons-nous de préserver nos subjectivités, nos visions, nos poétiques de l'existence. » Ailton Krenak, Idées pour retarder la fin du monde*

# RESULTATS

## 1. Personnes interrogées

Au total, 68 personnes ont été interrogées à l'aide d'un questionnaire semi-directif (voir figure 5). Parmi celles-ci, 11 informateurs.trices ne faisaient pas partie des groupes socio-culturels définis par l'étude, reflétant la mixité culturelle de l'ouest guyanais. Ces dernières n'ont pas été incluses à l'analyse qui suit mais ont tout de même alimenté la réflexion globale du propos. Au sein des 57 entretiens retenus, 5 ont été effectués auprès d'informateurs.trices du Suriname lors d'une mission entre Albina et Paramaribo.



Figure 5: Photographie d'une informatrice au cours d'un entretien, juin 2022 (J. Theys)

### 1.1. Données démographiques

L'échantillon comprend 40% de femmes (N=23), 51% d'hommes (N=29) et 9% de personnes interrogées en groupe (N=5), qu'ils soient familiaux, de voisinage ou d'intérêt commun. Chaque groupe a été comptabilisé comme un seul et même entretien au sein duquel ont été rassemblées des informations fournies par les différents membres (2 à 6 personnes).

Lorsque les entretiens ont été réalisés auprès de groupes, l'âge n'a pas été relevé. Pour les 52 personnes interrogées de façon individuelle, l'âge oscille entre 13 et 70 ans avec une moyenne d'âge d'environ 40 ans. Dans quelques cas il n'a pas été possible d'obtenir l'âge de la personne interrogée, celui-ci a été estimé dans un intervalle de 10 ans. Les personnes entre 40 et 50 ans constituent la classe d'âge la plus importante de l'échantillon (35%) (voir figure 6).

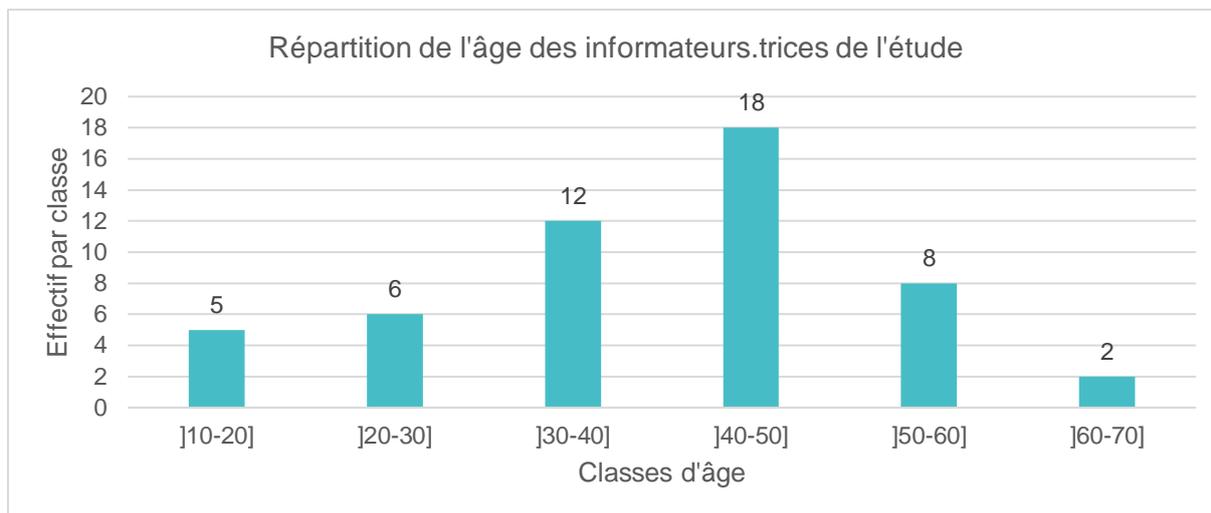


Figure 6 : Représentation graphique de la répartition par classe d'âge des personnes interrogées (J.Theys)

## 1.2. Groupe socio-culturel d'appartenance

Sur l'ensemble des personnes interrogées (groupes compris puisque leurs membres étaient issus du même groupe socio-culturel), 45 se déclaraient d'origine Businenge, avec une forte majorité de Ndjuka (78%, N= 35 contre 20%, N=9 de Saamaka et 2%, N=1 d'Aluku). Certain.e.s businenge ont également déclaré appartenir à plusieurs groupes socio-culturels mais s'identifiaient d'abord au groupe dont était issue leur mère, puisque ces sociétés sont fondées sur un système de parenté de type matrilinéaire.

*« Alors je suis... enfin quand on compte la lignée matriarcale je suis boni, ma mère est boni, de mère en fille, elle est boni. Donc du côté de mon papa, il est ndjuka. Mais en fait, si ma mère est boni, je suis boni. Sa mère était boni, elle est boni. [...] L'arrière était boni, ben ma grand-mère est boni. Comme ça, c'est matriarcal. »* Femme boni, 43 ans, Apatou

Douze informateurs.trices s'identifiaient comme appartenant au groupe socio-culturel haïtien. Si le nombre de personnes d'origine businenge interrogées paraît disproportionné relativement à l'ensemble de l'échantillon, il est pourtant sensiblement représentatif des réalités du terrain, notamment de la répartition socio-démographique de l'Ouest guyanais à forte majorité businenge.

Sur l'ensemble des personnes d'origine businenge interrogées (hormis les 5 groupes où l'information n'a pas pu être relevée pour l'ensemble des membres du groupe), 16 déclaraient être nées en Guyane contre 24 au Suriname, tandis qu'au sein de l'ensemble d'interlocuteurs.trices haïtien.ne.s, 9 sont né.e.s en Haïti contre 3 en Guyane.

### 1.3. Langues

L'ensemble de l'échantillon est plurilingue. Un individu interrogé parle au moins 2 langues, voire plus. Parmi les langues recensées au cours des entretiens, on peut citer le nengee tongo (créole businenge à base anglaise, notamment parlé par la population ndjuka), le saramaka tongo (créole saamaka à base portugaise), le sranan tongo (créole surinamais), le français, l'anglais, le hollandais, le créole haïtien, le créole guyanais, le créole antillais, le portugais ou encore l'espagnol.

### 1.4. Activités

Les personnes interrogées s'inscrivent dans différents types d'activités et pratiques quotidiennes (voir figure 7) avec une majorité d'interlocuteurs.trices intégrée dans des réseaux d'activités de l'économie informelle (on entend par là l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'État sans pour autant être systématiquement « non marchandes » ou « illégales », définition de l'anthropologue Keith Hart).

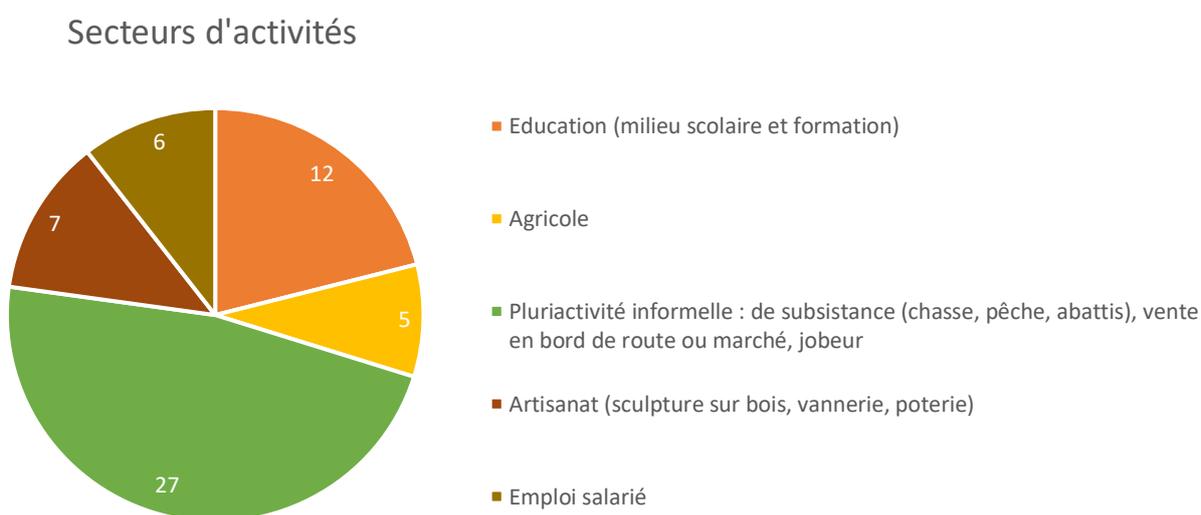


Figure 7 : Représentation graphique de la répartition des activités exercées par les personnes interrogées (J.Theys)

## 2. Autour de l'Acacia mangium

### 2.1. Identification

La plante a été identifiée à 39 reprises par les informateurs.trices au cours de l'enquête, soit 68% des personnes interrogées. Parmi les personnes d'origine businenge, 71% ont su reconnaître l'espèce (N=32) contre 58% de celles d'origine haïtienne (N=7).

### 2.2. Dénomination en cours ?

7 noms vernaculaires ont été mentionnés au cours des entretiens (voir tableau 1). Néanmoins, pour 70% des personnes ayant reconnu la plante (N=30), aucun nom n'était connu.

*« On n'a pas de nom, on l'utilise mais on n'a pas de nom. [...] On donne les caractéristiques de l'arbre. Je dis l'arbre qui y a plein, au bord de telle route et c'est comme ça qu'on en parle d'ailleurs. J'ai jamais entendu quelqu'un de proche de moi qui a donné un nom. C'est que celui-là que je sais que j'ai pas de nom. Parce que même quand je sais que j'ai pas le nom d'une plante, je donne les caractéristiques à mon père et il me dit ça s'appelle comme ça, mais celui-là... »* Femme d'origine ndjuka, 27 ans, Mana

Tableau 1 : Inventaire des noms vernaculaires mentionnés au cours des entretiens, précisant le nombre de fois où ils sont cités (URs) et leur origine linguistique (J.Theys)

Nom mentionné	URs	Langue empruntée
<i>Mila bon</i>	3	nengee tongo
<i>Sumake</i>	1	saamaka tongo
<i>Bwa sauvage</i>	1	créole haïtien
<i>Bwa léta</i>	1	créole Haïtien
<i>Sukru bon</i>	1	nengee tongo
<i>Yarakopi</i>	1	saamaka tongo
<i>Kassia mangium</i>	1	nenge tongo

### 2.3. Connaissances écologiques locales

Sur les 39 personnes ayant reconnu la plante, 31 sont capables de la situer à un ou plusieurs endroits. Parmi les endroits les plus mentionnés on retrouve notamment *PK9* (aussi appelé *PK10*, *ADNG*, *route de St Laurent*, *Charvein*, *route de Mana*) (20 Urs), les alentours de Sinnamary et plus généralement l'ensemble des abords de route (voir figure 8).

Parmi les personnes interrogées, très peu se rappellent avoir toujours vu cette plante (N=6), quelques-un.e.s se souviennent l'avoir rencontré pour la première fois en arrivant en Guyane dans les années 90, notamment des informateurs.trices d'origine businenge arrivé.e.s du

Suriname. La présence d'*A. mangium* en dehors des frontières guyanaises est mentionnée dans 3 entretiens seulement, les zones évoquées sont le Suriname (entre l'aéroport et le village de Santigrón notamment), Haïti et le Brésil.

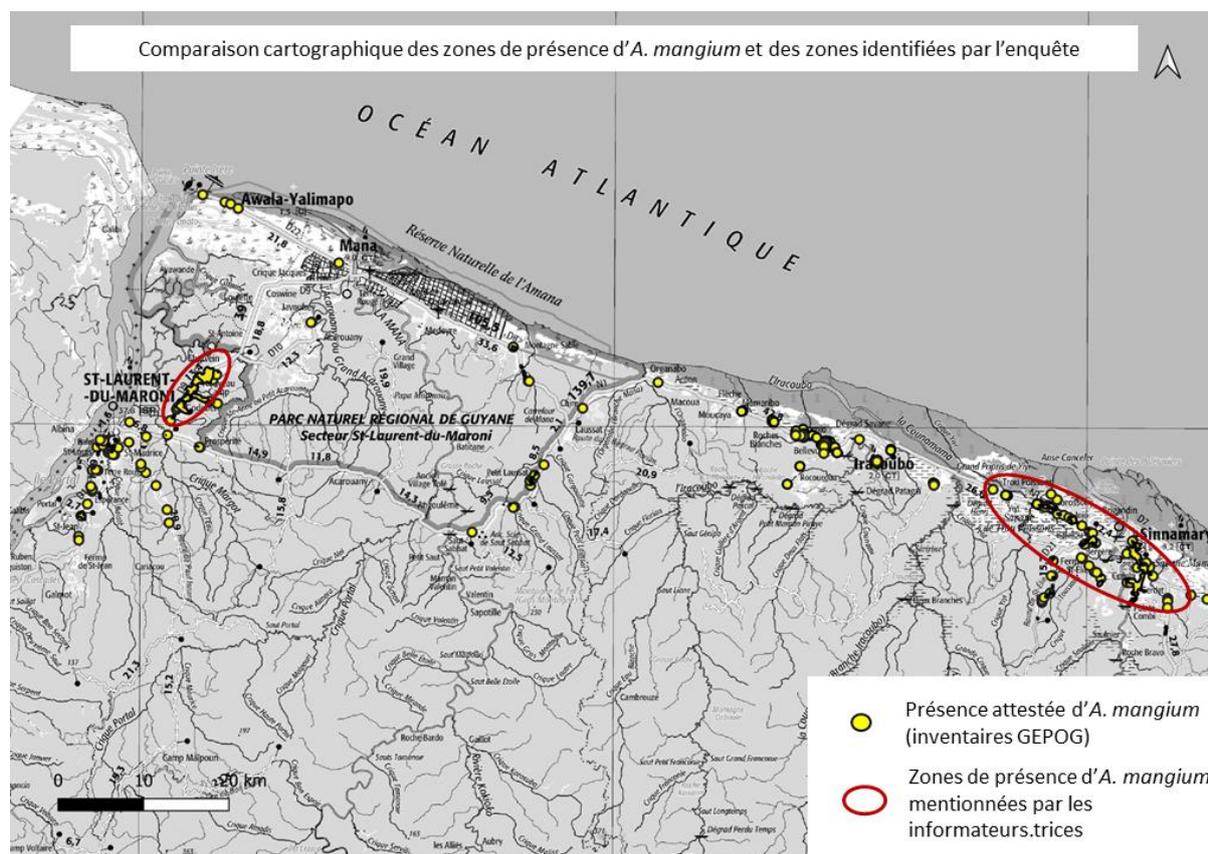


Figure 8 : Comparaison cartographique de la répartition effective d'*A. mangium* (source : GEPOG) et des secteurs mentionnés par les informateurs.trices (J.Theys)

Différentes caractéristiques écologiques de la plante ont été observées par les habitant.e.s de l'ouest guyanais. La croissance rapide, la dispersion importante, l'attrait des fourmis rouges et le caractère hydrophile sont les plus mentionnées (voir tableau 2).

Tableau 2 : Inventaire des caractères écologiques d'*A. mangium*, recensés par les personnes interrogées (J.Theys)

Caractères écologiques	URs	Verbatim
Croissance et dispersion rapide	24	« Si tu plantes une ça pousse vite vite ! » entretien 34 ; « Si on voit pié bwa un jour, 2 ans plus tard il occupe toute la terre » entretien 4 ; « Tu en plantes un seul et il y a une forêt qui apparaît » entretien 40
Attire les fourmis rouges	4	
Hydrophile	4	
Fabacée, apport d'azote	3	« Ça c'est azote ça ? C'est des azotes j'ai déjà vu. » entretien 57
Sol latéritique	3	« Il pousse là où la terre est rouge, il y en a moins sur le sable. Le sol est important pour certaines espèces. » Entretien 44

Cassant, tombe facilement	3	
Dispersion par anémochorie	2	
Pyrophile	2	« Ça aime le feu comme Johnny Halliday » entretien 26
Racines importantes et profondes	2	« [...] ça fait des racines profondes comme le manioc. » entretien 26
Fleurs jaunes	2	« Ça fait un grand arbre avec des fleurs jaunes » entretien 56
Production de graines importante	2	
Pousse dans des zones anthropisées	1	« Tu vas jamais voir ces arbres en pleine forêt, ils poussent là où il y a les hommes, là où c'est propre » entretien 40

## 2.4. Usages

Au total, les entretiens ont permis de comptabiliser 18 usages différents. Les « Matériaux et Usages Techniques » (MUT) représentent la catégorie la plus mentionnée. Au sein de cette dernière, ce sont les usages du bois pour le charbon (voir figure 9), le bois de chauffage (en particulier pour la cuisine), en tant qu'amendement ou comme bois de construction qui reviennent le plus.



Figure 9 : Photographie d'une brouette de charbon d'A. mangium aux abords de la route de Macouria, avril 2022 (J.Theys)

Mais la plante est aussi employée pour des usages « Médicinaux, Magico-Religieux ou Cosmétique » (MMRC), les personnes d'origine businenge et haïtiennes s'en servent entre autres en bain pour soigner les symptômes de la fièvre, en particulier les courbatures. (voir Annexes 3)

Essence plutôt à usage opportuniste et de proximité, *A. mangium* est finalement « peu » utilisé, tout du moins au sein de l'échantillon interrogé. L'approvisionnement se réalise par cueillette des branches en bord de route et par coupe lorsque l'arbre se trouve aux abords de l'habitation, pour l'usage de son bois. D'ailleurs, aucune mention de vente ou d'achat n'a été faite ou observée au cours de l'étude : « *Ça tu vas jamais voir quelqu'un vendre ça hein.* » Homme d'origine ndjuka, 53 ans, St Laurent. Bien que le prélèvement d'écorce ait été observé sur des arbres encore sur pieds, cette pratique n'a pas été évoquée au cours des entretiens, les raisons de l'écorçage sont donc à ce jour encore à découvrir (voir figure 10).



Figure 10 : Photographie d'un tronc d'*A. mangium* écorcé, signe d'usage de la plante, août 2022, St Laurent du Maroni (M.A. Tareau)

Pour les quelques informateurs.trices ayant en mémoire leurs premiers usages de la plante, ils ne sont jamais antérieurs à la dernière décennie. L'usage est donc particulièrement récent. Bien que la plupart des savoirs et usages autour des plantes soient transmis de façon orale au sein du réseau familial et qu'*A. mangium* n'y fasse pas exception, quelques personnes interrogées évoquent également des organismes d'agronomie (notamment le CIRAD) ou des échanges avec d'autres groupes socio-culturels de Guyane comme origine de leurs savoirs autour de cette plante.

### 3. Le Niaouli, une plante de femme, mais pas seulement

#### 3.1. Identification

Sur les 57 personnes interrogés, 45 ont reconnu la plante (79%) alors que 11 d'entre elles ne voyaient pas de quelle plante il s'agissait. 93% des personnes d'origines businenge (N=42) ont su reconnaître *M. quinquenervia* alors que seulement 25% des personnes d'origine haïtienne ont pu l'identifier (N=3), bien que davantage ont mentionné le fait d'avoir déjà sentie l'odeur de cette plante, notamment à l'abattis. Effectivement, la plupart des informateurs.trices ont identifié la plante de façon olfactive. Au regard de ce constat, alors que les premiers entretiens

ont été réalisés à l'aide de planches photographiques, rapidement, du matériel végétal frais (branches sans graines) a été utilisé pour améliorer la reconnaissance de la plante par les personnes interrogées.

### 3.2. Dénominations plurielles : inventaire des noms vernaculaires

8 noms ont été mentionnés durant les entretiens, dont 6 de façon anecdotique (une seule personne) (voir tableau 3).

Tableau 3 : Inventaire des noms vernaculaire de *M. quinquenervia* recensés au cours des entretiens, du nombre de fois où ils ont été mentionnés (URs) et de leur origine linguistique (J. Theys)

Nom mentionné	URs	Langue empruntée
<i>Fekisi uwii</i>	30	nenge tongo
<i>Albina uman</i>	22	nenge tongo
<i>Feuille menthe</i>	1	créole guyanais
<i>Adoja</i>	1	saamaka tongo
<i>Pikin tiki</i>	1	nenge tongo
<i>Kannel marron</i>	1	créole haïtien
<i>Fey Lanni</i>	1	créole haïtien
<i>Niaouli</i>	1	français

Parmi les 45 personnes ayant reconnu la plante, 39, ont pu donner au moins un nom, 19 étaient capables d'en donner deux, dans la plupart des cas *Albina uman* (femme d'Albina en nenge tongo) et *Fekisi uwii* (feuille Vicks® en nenge tongo) et 6 ne connaissaient pas son nom. Davantage de dénominations existent puisque d'autres études mentionnent par exemple le nom *kalipis savann* (créole haïtien) (Tareau et al. 2022)

Quelques explications entendues sur l'origine du nom :

« *Albina uman* c'est sûrement parce qu'il y en a beaucoup à Albina et que la plante à la morphologie d'une femme » Femme d'origine boni, 43 ans, Apatou

« *Tout est dans le nom Albina uman* » : *Albina* pour la provenance de l'arbre et *uman* parce que c'est l'odeur dont sont imprégnées les femmes quand elles se lavent avec » Femme d'origine ndjuka, 45 ans, Albina

### 3.3. Connaissances écologiques locales

56% des personnes ayant reconnu la plante (N=25) situent spatialement le Niaouli sur le territoire guyanais. *Charvein* (aussi connu sous le nom de *CD9* ou *route de Mana*) (14 URs) et *Crique Jacques* (5 URs) sont les zones qui semblent être les plus connues. D'autres endroits spécifiques sont également mentionnés mais de façon plus anecdotique, parmi lesquels des quartiers de la ville de St Laurent du Maroni comme *Paddock*, *Lac bleu*, *Baka-lycée*, des abords de route comme *Saut sabbat* et *PK16* ou encore directement sur l'abattis des personnes interrogées (3 URs) (voir figure 11).

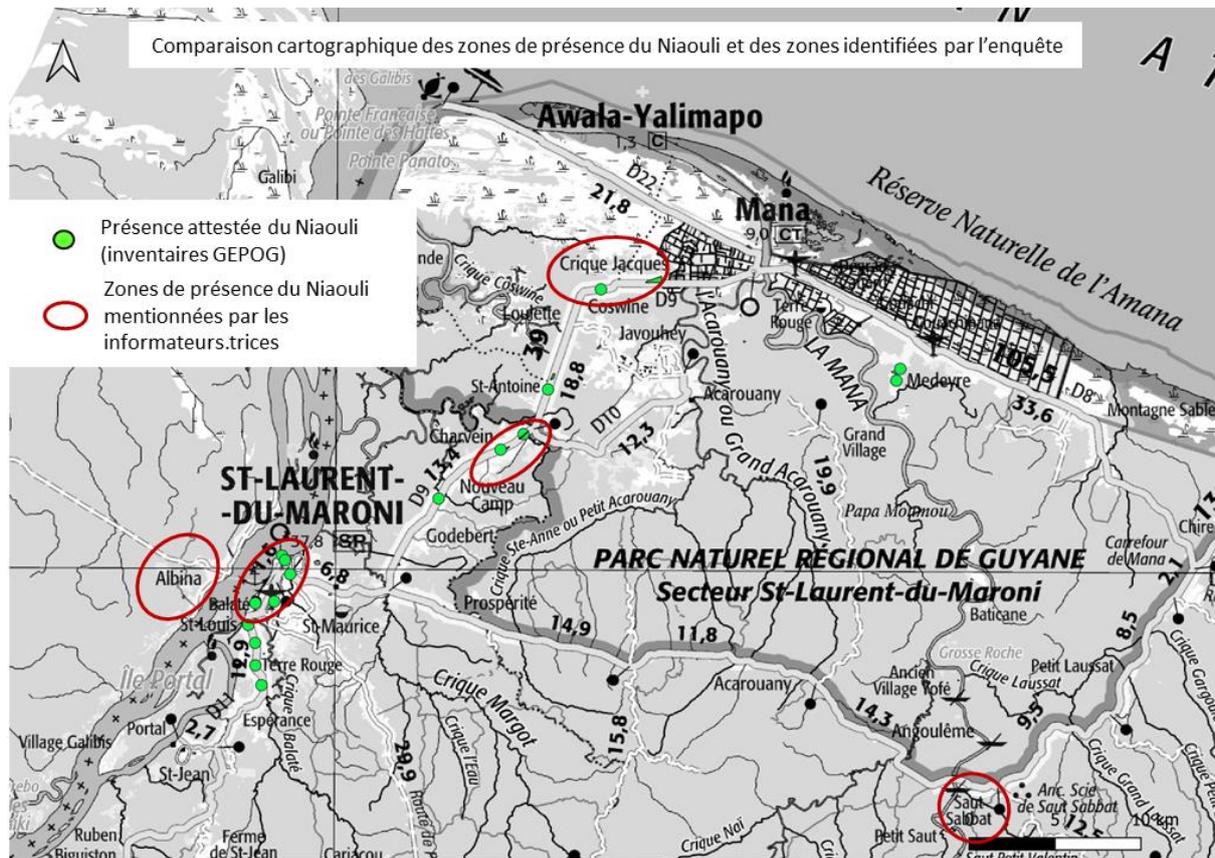


Figure 11 : Comparaison cartographique de la répartition effective de *M. quinquenervia* (source : GEPOG) et des secteurs mentionnés par les informateurs.trices (J.Theys)

Contrairement à l'*Acacia mangium* qui n'a été observé en dehors de la Guyane que de façon occasionnelle, le Niaouli est bien connu pour prospérer au-delà des frontières guyanaises, notamment de l'autre côté du fleuve Maroni, au Suriname (29 URs), en particulier autour de la ville d'Albina (16 URs) et celle de Moengo (4 URs). Parmi les personnes interrogées au cours d'une mission au Suriname, l'intégralité confirme l'idée que l'arbre n'est pas présent sur l'ensemble du territoire mais bien concentré dans les zones évoquées plus haut.

« On est seulement séparés par la rivière mais on a les mêmes plantes » Homme d'origine ndjuka, 65 ans, Charvein

Les quelques personnes d'origine haïtienne ayant identifié la plante, ont dit l'avoir déjà vu en Haïti (2 URs), fait possible puisque l'arbre est effectivement présent sur l'île (Kairo et Ali 2003).

« Ça je connais à Haïti, j'ai déjà vu. Un gran'arbre, un gros pied bwa oui et chez ma grand mère Momone y avait c'est l'arbre là. [...] dans la commune de ma grand-mère, y avait ces plantes là (Cap Haïtien) » Femme d'origine haïtienne, 46 ans, St Laurent

Lorsque les personnes interrogées le sont sur leurs connaissances écologiques autour de la plante, beaucoup remarquent la croissance rapide et dans des zones humides/marécageuses de l'espèce. D'autres encore semblent observer le développement de l'arbre surtout en milieu anthropisé, perturbé : « *Tu vas jamais voir ces arbres en pleine forêt, ils poussent là où il y a les hommes, là où c'est propre* » (Femme d'origine ndjuka, 40 ans, Santi Passi) ou en milieu savanicole : « *Ça pousse que dans les savanes, pas en grande forêt.* » (Femme d'origine ndjuka, 60 ans, Suriname) (voir tableau 4).

Tableau 4 : Inventaire des caractères écologiques recensés autour de *M. quinquenervia* par les personnes interrogées (J. Theys)

Caractères écologiques	URs	Verbatim
Croissance rapide	6	« Si tu planté ça dans le jardin, ça venait beaucoup » entretien 59
Hydrophile, habitat marécageux	6	« Ça pousse les pieds dans l'eau » entretien 13

La plupart relativise en observant que cette pousse rapide reste très localisée : « *Mais parce que y a vraiment pas ça partout en Guyane.* » (Femme d'origine aluku, 43 ans, Apatou), que certain.e.s expliquent par les besoins en eau de la plante qui ne sont pas disponibles partout : « *Ça pousse vite quand c'est dans son milieu* » (Femme d'origine ndjuka, 38 ans, Mana). Hormis ces quelques observations, finalement peu a pu être inventorié sur l'écologie de l'espèce, qu'il s'agisse de sa floraison ou encore de ses interactions biotiques pour ne mentionner que ça.

Le regard de l'écologue ne constituant qu'une vision parmi d'autres, il est possible qu'il ne s'agisse pas de critères remarquables pour d'autres rapports au milieu ou au monde.

*« Tu sais chez nous c'est simple, on quantifie rien. Ni le temps, ni la quantité, ni le kilomètre au bord de la route. Comme on aime dire c'est vraiment quelque chose d'occidental. On met jamais un temps sur quelque chose. Du coup c'est des choses, des détails qu'on n'observe pas. On sait que ça fleurit, quand on va le voir, mais on va pas se dire voilà ça a fleuri à tel moment de l'année. Oui on sait où ça pousse, mais comme je te dis, la fréquence que ça pousse, la fréquence que ça fleurit ou quand est-ce que ça fleurit. Ça serait difficile de te le dire. Parce que vraiment chez nous on quantifie rien. »*  
Femme ndjuka, 27 ans, Mana

### 3.4. Espèce multifonctionnelle

Le Niaouli est employé à usage personnel, de façon plus ou moins régulière, par 17 des 57 personnes interrogées, toutes d'origine businenge (voir figure 12). 22 usages, auxquels les personnes interrogées n'ont pas systématiquement recours, ont été inventoriés (voir Annexe 4).



Figure 12 : photographie de jeunes pousses de Niaouli sur la parcelle d'une informatrice, témoignage de l'usage régulier de la plante (J. Theys)

La plante est avant tout utilisée pour les bains intimes féminins (voir figure 13). Elle a d'ailleurs été inventoriée par des études ethnobotaniques récentes (Tareau 2020) mais reste étonnement



Figure 13 : Croquis (van Andel et al. 2008)

absente d'études similaires plus anciennes (Fleury 1996), on peut imaginer que son insertion dans les usages des bains féminins est de fait, relativement récente. Ces bains végétaux de vapeur sont pratiqués deux fois par jour (matin et soir) par les femmes d'origine businenge, une fois le *pangi* reçu ou après le premier accouchement s'il précède le *gi pang* (rite de passage à l'âge adulte). Les femmes font bouillir de l'eau dans un

*ketee*<sup>10</sup>, dans lequel elles ajoutent les feuilles de niaouli ou d'autres plantes selon les besoins. La décoction est ensuite transvasée dans un *boketi*<sup>11</sup> puis dans un *doodo*<sup>12</sup> sur lequel elles s'assoient pour se laver (Tareau 2019). La prise de ces bains a plusieurs finalités, l'hygiène intime tout d'abord, puisqu'ils permettent de laver le sexe féminin, de « sentir bon ». Médicinal ensuite, les bains chauds ayant également pour but de « refermer » les parties génitales afin d'empêcher le « froid de rentrer », érotique (« resserrer » le vagin visant également à augmenter le plaisir sexuel du partenaire et assurer ainsi sa fidélité) et médico-religieux enfin, le bain permettant de nettoyer les impuretés que représentent les menstruations dans la culture businenge et ainsi éviter d'altérer « *l'obia*<sup>13</sup> du mari ». (van Andel et al. 2008). Le niaouli n'est pas employé par toutes les femmes ; chaque femme doit essayer un certain nombre de plantes pour trouver celles qui lui conviennent le mieux.

Les feuilles sont la partie de la plante la plus utilisée, même si quelques informateurs.trices citent l'écorce ou le bois pour des usages précis. Lorsque les feuilles sont utilisées en bain, bien souvent ce sont des branches entières qui sont ajoutées à l'eau portée à ébullition. La prise des bains végétaux, pratique essentielle de la médecine businenge (Van 't Klooster et al. 2018; van Andel et al. 2008; Vernon 1993), s'accompagne souvent de l'absorption orale d'une certaine quantité du liquide infusé de plante par la personne qui se baigne.

*« Ben vraiment en bain et tu bois un peu en tisane. Parce que nous tout ce qu'on se lave avec on boit toujours une petite quantité.[...] Parce que quand tu te laves avec quelque chose, ça rentre dans les cellules mais t'auras jamais la quantité suffisante qui rentre dans tes cellules que si tu buvais. Et d'ailleurs quand tu en bois souvent ça donne une chaleur à l'intérieur que tu dégages. Du coup ça t'aide à transpirer certaines toxines. [...] Comme je te dis on encore le problème de quantité parce que ce que j'appelle une petite quantité c'est un verre, un pot, un pot comme le pot de wassaï. Donc si tu le regardes d'un autre regard un peu plus poussé c'est pas si petit peu que ça. »* Femme d'origine ndjuka, 27 ans, Mana

Mais cet adage ne fait pas l'unanimité puisque certaines personnes mettent au contraire en garde contre la consommation de la plante comme boisson.

*« Tu te laves avec, tu te baignes avec mais il ne faut pas le boire »* Homme d'origine businenge, 22 ans, Charvein

---

<sup>10</sup> *Ketee* : forme de grande théière en métal (nenge tongo)

<sup>11</sup> *Boketi* : forme de seau en plastique dur (nenge tongo)

<sup>12</sup> *Doodo* : pot en métal aux allures de pot de chambre (nenge tongo)

<sup>13</sup> *Obia* : du nenge tongo « esprits »

Certain.e.s informateur.trice.s ont avancé des arguments pour expliquer les raisons pour lesquelles ils ou elles n'avaient pas recours à cette plante, comme la distance géographique avec la plante qui rend sa récolte difficile ou va à l'encontre de certaines croyances et pratiques.

*« S'il n'y pas les plantes sur le territoire, il ne faut pas les utiliser [...] Y a toujours des plantes de remplacement »* Femme d'origine aluku, 43 ans, Apatou

*« Celui-là non, comme je trouve pas souvent. »* Femme d'origine haïtienne, 46 ans, St Laurent

La période de vie peut également constituer une cause de non-usage de la plante puisqu'il existe (en particulier dans la culture marronne) des rites de passages à l'âge adulte qui s'accompagnent de l'apprentissage et usages de certaines plantes.

*« Moi je suis pas encore une femme donc j'utilise pas du tout de plantes, c'est juste quand je suis malade, que mon père fait des bains »* Femme d'origine ndjuka, 18 ans, Mana

## 4. Ces plantes, les voyageuses

### 4.1. Approvisionnement

La grande majorité des informateurs.trices se procurent la plante par cueillette (24 URs), « *on casse* », aux endroits cités précédemment (voir figure 14). Il n'est d'ailleurs pas rare de croiser des femmes en bords de route, notamment le week-end, en train de cueillir la plante pour leurs propres besoins (Tareau et al. 2019).



Figure 14 : Photographie d'une cueillette de *M. quinquenervia*, Charvein (J.Theys)

Il arrive également que les hommes de la famille (maris, neveux, fils, ...) aillent cueillir le niaouli pour le bain des femmes après l'accouchement. Les besoins de la plante au cours de cette période étant plus importants, bien souvent les hommes traversent le Maroni pour s'en procurer sur la rive d'en face, à Albina (Suriname), zone connue pour la présence importante de l'espèce (voir figure 15).



Figure 15 : Photographie d'une forêt de *M. quinquenervia* dans le secteur d'Albina, Suriname (J.Theys)

Même si jamais observé au cours de l'enquête, plusieurs personnes interrogées expliquent que le niaouli est planté par certain.e.s dans les jardins ou abattis, notamment lorsqu'éligné.e.s géographiquement de la plante. Bien que l'usage de la plante fraîche semble être préféré dans la majorité des cas, lorsque la plantation n'est pas viable, il est également possible de se procurer le niaouli sur les marchés de l'Ouest guyanais ou du Suriname (voir figure 16). Seulement 4 personnes ont expliqué avoir déjà acheté la plante, néanmoins le commerce de cette plante, sous la forme de ballots de branches et feuilles, est une réalité, davantage encore du côté surinamais.



Figure 16 : Photographie d'un stand où des ballots de *M. quinquenervia* sont vendus, mai 2022, La Charbonnière, quartier de St Laurent du Maroni (J. Theys)

#### 4.2. Réseau de circulation/distribution

Sur la rive guyanaise, il est en effet possible de trouver le niaouli à la vente les jours de marché à St Laurent du Maroni ou de façon quotidienne parmi les étalages du quartier de la Charbonnière, au bord du fleuve (vendu entre 2 et 5 euros le ballot). Plante prisée, il est assez difficile de s'en procurer et les vendeuses interrogées suggèrent plutôt de passer commande. Elles même se fournissent de l'autre côté du fleuve, aux alentours de la ville d'Albina (Suriname).

*« Lorsqu'il y a du fekisi uwii au marché, c'est tout de suite acheté, c'est une plante très prisée »* Homme d'origine ndjuka, 49 ans, Charvein

*« Si tu veux en acheter en Guyane, il faut commander aux femmes du Suriname pour qu'elles te la ramènent. »* Homme d'origine ndjuka, 43 ans, Iracoubo

Il est également possible de s’approvisionner auprès de particuliers qui possèdent la plante sur leur terrain, souvent contre échange monétaire et après avoir, là encore, passé commande. Un seul magasin disposant de Niaouli à la vente a été repéré dans le quartier St Laurentais de Bakalycée. La réalité est tout autre du côté surinamais, où la plante est davantage commercialisée, notamment au marché d’Albina, de Paramaribo et sur la route d’Albina au niveau du quartier d’Alfonsdorp (19URs).

*« Mais au marché d’Albina y en a pleins. Sur le bord de route pour aller à Paramaribo y a beaucoup de dames qui en vendent. Sur le bord de la route j’en vois, y a des dames y ont des tas. [...] Moi quand j’avais acheté ma petite touffe, la dame elle me connaissait elle m’avait fait ça a un bon prix. J’avais acheté ça 3 euros. [...] Elle fait des boules avec. C’est déjà bien séché [...] Oui elles viennent au marché (en parlant des femmes du Suriname). » Femme d’origine ndjuka, 27 ans, Mana*

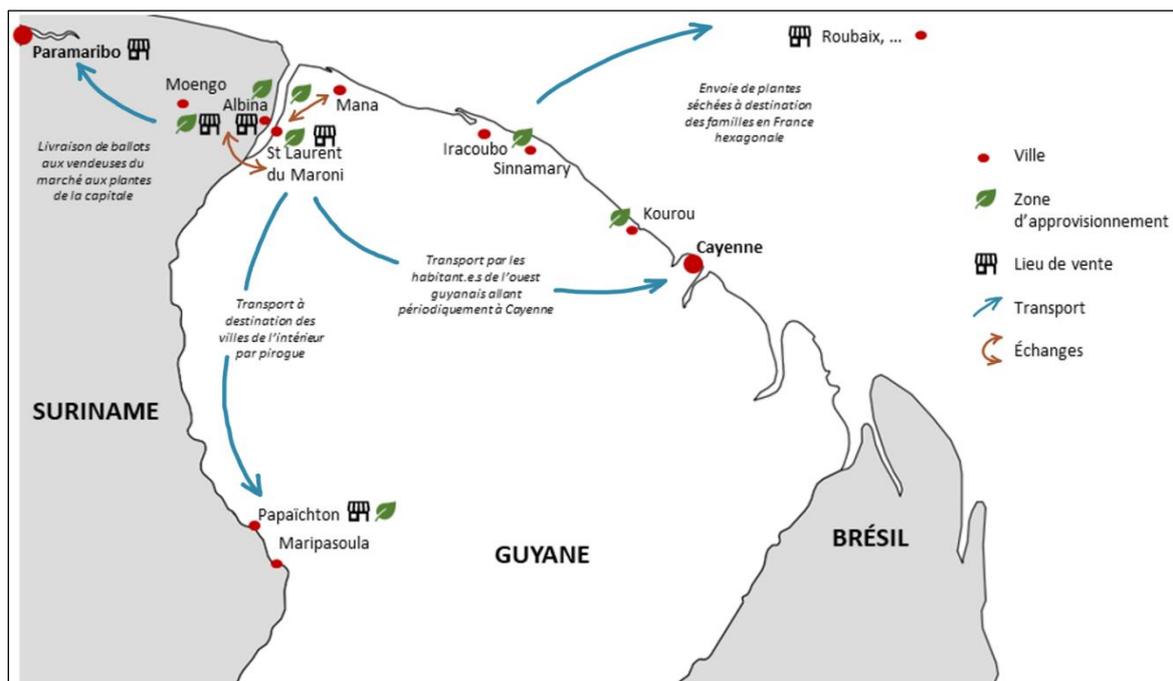
Un véritable réseau de distribution de la plante existe du côté surinamais : le niaouli est cueilli au niveau d’Albina ou plus loin entre Albina et Moengo (quartier d’Alfonsdorp) (voir figure 17).



*Figure 17 : Photographie d’un vendeur de M. quinquenervia sur la route d’Albina, quartier d’Alfonsdorp, juillet 2022 (J. Theys)*

Il est ensuite vendu, à des particuliers faisant le trajet Albina-Paramaribo ou à des « livreurs » venant approvisionner les vendeuses de plantes du marché de Paramaribo (vendu 25 dollars surinamais, ce qui équivaut à un peu plus d’1 euros selon le taux de change de juin 2022). Fait notable, les vendeurs.euses des abords de routes surinamais sont d’origine amérindienne kali’na, pourtant la plupart des acheteurs.euses sont eux et elles d’origine businenge, témoignage d’une interculturalité de la plante. La plante voyage plus loin encore puisque des

témoignages de transit de ballots de niaouli sur des pirogues remontant le fleuve Maroni vers les villages de Papaïchton et Maripasoula ont été rapportés (Tareau, com. pers. 2022). Sur place, des zones d’approvisionnement et de vente ont même été observés. De surcroît, la plante va jusqu’à traverser l’Atlantique puisque des familles businenge témoignent de l’envoi de colis de plantes séchées (dont le niaouli) vers des membres de la famille résidants en France hexagonale voir vers des revendeurs communautaires, étonnement, ceci n’est pas observé aux Pays-Bas, pays entretenant pourtant des liens étroits avec les communautés marronnes du Suriname (van Anandel et van’t Klooster 2007) (voir figure 18).



### 4.3. Circulation du savoir

Le matériel végétal n’est pas le seul élément qui voyage, les connaissances autour de la plante se déplacent elles aussi. Au sein de la sphère familiale tout d’abord puisque la plupart des savoirs liés aux plantes se transmettent d’une génération à l’autre, souvent enseignés par les grands-parents (16 URs). La majeure partie des savoirs enseignés le sont par imitation, on reproduit les pratiques de ses aînés, et ce, selon ses propres besoins, usages ou périodes de vie.

*« Tu apprends à connaître la plante quand tu en as besoin, c’est souvent les grands parents qui apprennent »* Femme d’origine boni, 43 ans, Apatou

*« Quand tu vois que les aînés utilisent, que ce soit ta mère, ta grand-mère, tu te poses pas la question, tu l’utilise aussi. »* Femme d’origine ndjuka, 27 ans, Mana

Parallèlement, plusieurs témoignages rapportent le transfert des savoirs qui entourent les usages du niaouli d'un groupe socio-culturel à l'autre, notamment par le biais des vendeuses de plantes d'origine businenge auprès desquelles les personnes d'origine haïtienne viennent peu à peu demander conseil (voir figure 19).



*Figure 19 : Photographie d'une vendeuse de plantes d'origine businenge sur le marché aux plantes de Paramaribo, juillet 2022 (J.Theys)*

## 5. Quel(s) regard(s) sur la plante ? « Espèce exotique envahissante » : une notion ambivalente

### 5.1. Rapport aux notions d'exotisme et d'invasivité

#### *Exotique ?*

*M. quinquenervia* est considéré native du territoire guyanais par la majorité des personnes interrogées (16 URs). Seulement trois informateurs.trices évoquent l'idée d'une origine allochtone de la plante, avançant l'hypothèse d'une introduction par la population saramaka depuis le Suriname.

« *Les Saramakas ont planté en Guyane ça, ils l'ont pris au Suriname* » Homme d'origine saramaka, 57 ans, St Laurent

« *Pourquoi je dis ça, comme c'est une plante qui vient du Suriname. Y avait pas ça ici, et ben c'est les gens qui sont venus du Suriname qui l'utilisent plus. [...] Logiquement, les gens qui habitent à côté d'Albina l'utilisent plus, sur la route de Mana c'est des Surinamiens qui sont venus avec la guerre. S'il y en a le long de la route de Mana c'est parce qu'ils ont ramené la plante et leurs pratiques avec d'Albina. [...] Mais je sais que sur Albina là quand vous allez, y en a énormément à l'état naturel. Oui y en a énormément, parce que moi j'en ai vu. [...]. Si si Albina uman je pense qu'il y a partout au Suriname, parce qu'ils le vendent beaucoup, ils le vendent beaucoup, alors qu'ici ils le vendent pas beaucoup c'est qu'il y en a pas. [...]* » Femme d'origine aluku, 43 ans, Apatou

Pour d'autres, imaginer que la plante ait été introduite par l'homme sur le territoire va à l'encontre de certaines croyances :

« *Après je peux pas dire, j'ai pas envie de dire que ça a été introduit par quelqu'un. Parce que chez nous dans notre culture animiste, tout ce qui est à un endroit, c'est que c'était prédit que ça soit là. Donc dire que c'est quelqu'un qui l'a emmené là c'est comme si j'allais à l'encontre de nos croyances.* » Femme d'origine ndjuka, 27 ans, Mana

« *Si une plante est là c'est que Dieu l'a mise là* » Homme d'origine saramaka, 38 ans, Iracoubo

De l'autre côté, *A. mangium* est ici encore considéré native par la plus grande partie des personnes interrogées (12 URs) et introduit par d'autres (5 URs), pour lesquels l'implication d'organismes agronomiques dans le fait d'introduction est parfois établie même si le lieu d'origine de la plante est, lui, très souvent méconnu (une seule mention du Brésil comme territoire d'autochtonie de la plante).

« *C'est un blanc qui l'a ramené* » Homme d'origine ndjuka, 60 ans, Charvein

## *Invasive ?*

*« Mais en aucun cas dans ma tête c'est une plante invasive. Pour moi quand on dit plante invasive, je vois le tapi pangi (Mimosa pudica) là, dont vous parlez les fleurs, moi c'est ça des plantes invasives où ce qu'on appelle le tet neg là (Rolandra fruticosa), avec un rond là, pour moi c'est ça les plantes invasives. [...] Ou peut-être le bois canon comme sur la montagne là-bas. Pour moi c'est ça des plantes invasives. [...] Oui, qui prennent la place, sans laisser la place aux autres. Pour moi invasif c'est négatif. » Homme d'origine ndjuka, 53 ans, St Laurent*

*« Envahissant ? Ca veut dire ça pousse partout [...] Pour moi c'est pas négatif hein parce qu'il y a chacun leur utilité. Quand les gens utilisent envahissant, c'est un terme qui peut choquer, je suis choqué par le mot. [...] Pour moi c'est pas mauvais parce que chaque deux à leur utilité, regarde les femmes utilisent pour laver ça et on peut pourquoi pas broyer ça pour certain utilité pour la plante. » Femme d'origine ndjuka, 32 ans, Charvein*

Le terme « invasif » a été difficile à expliciter aux personnes interrogées, si bien que peu ont pu en donner une définition. Les quelques personnes ayant su définir la notion ont bien souvent évoqué l'idée d'une plante prenant trop de place, voir celle d'autres espèces. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un concept perçu systématiquement comme négatif, notamment parce que la plante possède des usages. Pour certain.e.s, du fait de leurs nombreux usages, ces plantes ne devraient même pas figurer dans la catégorie de « plantes invasives ».

Pour d'autres encore, il ne s'agit pas de plantes gênantes puisqu'elles se développent, dans des zones humainement invivables ou exploitables. Ceci est d'autant plus vrai pour le Niaouli se développant dans des zones marécageuses où installer sa maison ou son abattis n'est pas envisageable. Parmi ces dernier.e.s, une inversion du regard s'opère parfois puisque d'après eux/elles, ce serait bien plutôt l'humain qui s'introduit sur le territoire de la plante.

Enfin, pour bon nombre, il s'agit d'un terme qui n'est simplement pas compréhensible, qui ne possède pas de sens au regard de leur propre rapport au monde. Ces différents points viennent appuyer l'idée d'un certain relativisme culturel de l'invasivité biologique (Tareau 2019).

## 5.2. « Ala uwii bon »<sup>14</sup>

Dans l'ensemble, l'intégralité des informateurs.trices ayant donné leur opinion sur *Melaleuca quinquenervia* y sont favorables, beaucoup insistent sur son importance, principalement pour les nombreux usages qu'elle offre, son odeur ou simplement parce que plante (14 URs).

« Avec son odeur, tu le sais que c'est bon, c'est pas du fake hein » Homme d'origine ndjuka, 49 ans, Charvein

« Ah bah oui. Bah oui. Je ne nous vois pas vivre sans le niaouli. Parce qu'on l'utilise aussi pour laver les bébés avec, en prévention aussi. Et de toutes les façons normalement, chez tous les businenge chez qui tu vas aller qui ont un enfant, ils auront toujours un pot de vicks. Donc, le fait qu'on symboliquement on considère que les deux sont pareils. Et du coup pour ne pas tout le temps utiliser ce qui est créé par l'homme dans un labo, on utilise souvent la plante avant. [...] Voilà, celui-là c'est considéré comme le Vicks que Dieu nous a donné, et puis l'autre c'est l'Homme qui l'a fait dans une usine. » Femme d'origine ndjuka, 27 ans, Mana

Les avis sont plus ambivalents au sujet d'*A. mangium*. Pour les un.e.s, il ne peut s'agir d'une « mauvaise plante » puisqu'elle a tout de même des usages, que « tout sert toujours à quelque chose » (homme d'origine haïtienne, 35 ans, Matiti).

Pour les autres, la plante pose tout de même certains problèmes, notamment pour l'abattis et les fourmis qu'elle attire (représentant entre autres un danger pour les enfants). Alors que certain.e.s sont d'avis de s'adapter et faire avec, des échos de personnes ayant abandonné leur parcelle ont également été entendus. Plusieurs techniques pour se débarrasser de la plante ont été citées, parmi lesquelles l'annelage, la coupe, le feu, les pesticides (qui soulèvent probablement un autre problème sur lequel on ne s'étendra pas), et surtout l'arrachage qui représente la technique la plus empruntée.

« Si Dieu a mis tout dans la nature, toutes les plantes ils ont leur utilité. Et mes grands-parents ils m'ont toujours expliqué, la nature c'est pas pour rien, si la nature est là c'est parce qu'il y a son utilité. [...] Peu importe d'où ils viennent. On vive dans le monde, on est sur Terre, si Dieu a mis tout ça c'est parce qu'il a son utilité, c'est juste on connaît pas. » Femme d'origine aluku, 53 ans, Apatou

« Les gens aiment voir un arbre qui pousse vite pour l'ombre mais ils ne savent plus quoi faire maintenant. Le pire c'est quand ça envahit l'abattis. [...] Les gens font tout pour détruire l'arbre, les businenge qui on l'abattis au bord de la route, ils coupent et ça revient [...] Pour s'en débarrasser, ils coupent, ils brûlent. Mais je me demande si ça pousse pas encore plus si on brûle. » Homme d'origine saamaka, 42 ans, Mana

---

<sup>14</sup> Du nenge tongo : « Toute plante est bonne »

### 5.3. Sur l'idée de retirer ces espèces de Guyane

Lorsque les actions de gestion environnementale vis-à-vis des EEE sont présentées, la plupart des personnes interrogées s'y opposent, et ce, pour chacune des deux espèces étudiées (voir tableau 5).

Tableau 5 : Inventaire des réactions que suscite l'idée de retirer ces deux espèces du territoire guyanais (J.Theys)

Avis	M. quinquenervia	A. mangium	Verbatim
Pour	1	2	«Lui-là on peut l'arracher» Entretien 20
Neutre	1	3	« Oui ça prend beaucoup de place, pas grave si on n'enlève, il y a beaucoup de plantes, y a d'autres, beaucoup de modèles ». Entretien 38
Contre	16	12	« Les gens les utilisent dans la vie de tous les jours, faut pas, faut pas les enlever. » Entretien 42
Concertation nécessaire	4	3	« Ben déjà il faut qu'ils demandent est-ce qu'on s'en sert. » Entretien 54 ; « Il faut intégrer les gens qui habitent. » Entretien 51
En laisser une partie	3	3	« Il faut en laisser pour nous un peu » Entretien 59
Impossibilité technique	3	1	"S'ils coupent, ça va repousser comme les cheveux" entretien 50 ; « Je ne sais pas s'ils réussiront, parce que les gens vont aller le chercher au Suriname. » entretien 51

La plupart des personnes défavorables à l'idée de retirer ces espèces de Guyane invoquent les nombreux usages de la plante mais également son intégration dans les savoirs et pratiques traditionnelles. A cela s'ajoute le fait que, pour beaucoup, la présence de la plante permet une alternative à la biomédecine et à l'achat de plantes ou médicaments puisque récoltée via la cueillette aux abords des routes.

*« J'aime pas le médecin, je soigne mes enfants avec les plantes [...] Il faut avoir les plantes à côté pour pouvoir prendre quand tu as besoin » Femme d'origine ndjuka, 41 ans, St Laurent*

Parmi les réactions que suscite l'idée de retirer le niaouli comme l'*Acacia mangium* du territoire, les plus vives questionnent la légitimité des gestionnaires environnementaux et témoignent d'une certaine forme de dépossession.

*« C'est pas du racisme, mais c'est du racisme dans le sens où, moi afrodescendant je vis à un endroit avec mes affaires. Et puis le blanc il arrive de nulle part et il veut me l'enlever parce que pour lui c'est pas bon mais c'est pour moi que ça doit pas être bon et après moi je te demande de l'aide et après tu m'aide à l'enlever. Mais moi je t'ai pas demandé de l'enlever et toi tu viens et toi tu me dis que ça me gêne moi et donc toi tu l'enlèves. Donc c'est très très très mal vu, parce qu'en fait, tant que des enquêtes comme t'es en train de faire là ne sont pas fait pour savoir c'est quoi les besoins des gens, comment les gens vivent, je m'intéresse un peu à celui qui vit à côté de la plante. C'est comme insulter la personne parce que tu n'as pas discuté avec lui, tu ne sais pas qui il est, tu ne sais pas pourquoi la personne considère ou non la plante. Et toi tu viens, tu dis c'est pas bon, je te l'enlève. Et en plus c'est un peu insulter les connaissances des gens, parce que si tu dis que c'est pas bon, c'est comme si tu dis que ta connaissance et tes croyances et ton importance pour la plante c'est complètement bidon, t'es con, on va l'enlever. [...] Oui, les gens se sentent insultés. [...] En fait c'est le fait qu'ils viennent avec le discours, ah nous on va vous aider, on va vous aider à vous en débarrasser. Mais non ! Pour m'aider il faut d'abord que moi je te dise que ça me gêne et que je n'aime pas et que je veux que ça soit enlevé. »* Femme d'origine ndjuka, 27 ans, Mana

Pour d'autres, il est tellement impensable de vouloir éradiquer une plante, qu'ils et elles imaginent qu'il s'agit bien plutôt d'un fait d'ignorance de la part des gestionnaires, que ces derniers n'ont juste pas connaissance des usages qui entourent les deux plantes.

*« Pour moi-même si on détruit il faut pas tout détruire quand même parce qu'il a son utilité. S'ils ont introduit ça en Guyane c'est pas pour rien, y a son raison, ils sont pas fous. Bon si ça leur gêne, ils disent que c'est niveau écologique, qu'est-ce que je peux faire ? Mais moi je vais jamais détruire ça. Détruire un arbre, regarde partout en métropole ils commencent à planter des arbres hein, souvent dans les savanes tout ça, parce qu'il y a un effet sur le climat. [...] Après tu peux enlever certaines mais tu peux pas détruire tout. Par exemple moi j'ai jamais détruit tout parce que je sais que c'est utile. Ce que c'est utile faut pas détruire. Je trouve c'est un peu raciste parce que c'est un truc qui est pas originaire d'ici. C'est parce que il vient pas de Guyane, ils vont pas garder ça, or il a son utilité. On peut dire c'est comme un étranger, un guyanais ou un français qui disent on va faire sortir les étrangers. Mais les étrangers ils ont leur utilité, tu vois. Lui (*A. mangium*), c'est un étranger mais il a son utilité, pour moi il est bon. Si eux après ils ont découvert *Albina uman* c'est bon pour laver les femmes, tu penses ils vont enlever ? Non hein. S'ils savent que on peut faire l'huile essentielle, qui va coûter des millions d'euros, tu penses qu'ils vont faire ça ? Regarde l'exemple du bois d'Inde, à l'époque c'était strictement interdit. Y a plus de 20 ans c'était interdit. T'avais pas le droit de planter ça chez toi. S'ils fait leurs analyses laboratoire, il sait que bon, c'est bon pour la santé, c'est bon pour humain, ils vont pas détruire hein. [...] Moi à l'époque j'avais ça chez moi, j'ai commencé à détruire, heureusement qu'il y a le CIRAD qui est intervenu [...]. »* Homme d'origine ndjuka, 53 ans, St Laurent

Certain.e.s envisagent d'ailleurs déjà des actions de « désobéissance », en se procurant la plante depuis le Suriname ou en plantant cette dernière sur leur propre terrain (particulièrement vrai pour le niaouli).

*« Bah ça n'est rien. C'est une plante, si ça peut utile, pourquoi se faire sortir ? Bah moi je vais mettre sur mon terrain, y va pas lé couper [rit]. C'est le terrain c'est à moi, je vais le mettre et y va pas lé couper, parce que j'ai besoin. Ca quand j'ai vu, ça pousse tellement, je connais c'est une azote, j'ai dit, là je vais prendre pour mettre sur mon terrain. »* (à propos de l'*A. mangium*) Femme d'origine haïtienne, 46 ans, St Laurent

D'autres encore, consterné.e.s, questionnent la priorité de ces mesures, *n'y a-t-il pas plus important à faire sur le territoire guyanais ?* Se demandent-ils et elles.

Peu de personnes d'origine haïtienne ont répondu à cette question, parce que mal comprise ou simplement parce qu'ils et elles n'avaient pas connaissance des plantes étudiées. Malgré tout, les quelques-un.e.s ayant donné leur ressenti, y étaient, là encore, défavorable, avançant le fait que les plantes ne dérangent pas leurs activités et que parce que plantes, elles avaient d'une façon ou d'une autre un usage. En effet, pour beaucoup, businenge comme haïtien.ne, rien n'est là par hasard.

## **6. Sur les difficultés du terrain**

En théorie, les enquêtes de terrain permettraient d'interroger toute personne susceptible de fournir des informations intéressantes, ils et elles seraient tous.tes d'accord, disponibles et enclins à parler, ils et elles accepteraient tous.tes d'être enregistré.e.s et parleraient librement, ouvertement et en toute confiance. Les faits sont tout autres. De nombreux aspects inhérents aux réalités du terrain guyanais et à la posture de chercheur.euse en sciences sociales viennent, en effet, entraver le déroulement que l'on juge idéal d'une enquête.

### **6.1. Le format des entretiens, des missions**

Le temps relativement court de l'étude, la zone de terrain vaste et éloignée du laboratoire ont imposé un format particulier aux entretiens, puisque les allers-retours ont impliqué une présence seulement passagère et irrégulière sur place. Aussi, la plupart des personnes interrogées n'ont été rencontrées qu'une unique fois. Ce dernier aspect induit évidemment des difficultés supplémentaires à établir un lien de confiance avec les personnes interrogées et explique le nombre important d'entretiens qualifiés « d'informels ». Ces derniers ont lieu sans rendez-vous préalable, dans des lieux eux-mêmes informels comme le pas d'une porte, un jardin, dans la rue, au bord d'un étalage, devant un abri, ... Néanmoins, les propos recueillis peuvent se targuer d'être peut-être aussi plus spontanés même si également plus propices au

dérangement ou à l'interruption imprévue de l'entretien pour quelques raisons que ce soit.

## **6.2. Le statut**

Dans toute étude ethnographique, il est de la première importance de se situer en tant qu'individu au sein de son étude, parce que sa posture, son genre ou ses origines, ses expériences vécues comme son parcours universitaire peuvent avoir des répercussions sur le déroulé du terrain comme sur son analyse par la suite. Ici, être perçue comme « *métro blanche* » par des populations majoritairement afrodescendantes dans un territoire encore largement empreint de son histoire coloniale peut complexifier l'intégration au terrain d'enquête. Etablir une relation de confiance et insister sur le cadre universitaire de l'enquête apparaît fondamental. De surcroît, être une jeune femme peut comporter des avantages comme des inconvénients. Avantage, parce qu'il est plus aisé de converser avec une autre femme, en particulier sur des sujets intimes comme les bains féminins par exemple, mais désavantage parce que peut également entraîner des situations délicates, notamment avec des interlocuteurs masculins. Aussi, certains des entretiens ont été effectués accompagnés de collègues du GEPOG.

## **6.3. La langue**

Ne maîtrisant ni le nengee tongo, ni le créole haïtien, l'intégralité des entretiens réalisés seule l'ont été en langue française, bien qu'au fur et à mesure du terrain l'apprentissage des langues s'opère. Ceci implique que les personnes rencontrées seule, ne parlant pas français, n'ont pas pu être interrogées. Pour pallier cela, une partie des entretiens ont été réalisés avec l'aide d'une traductrice, facilitatrice, d'origine businenge. Effectuer des entretiens par le biais d'une traduction implique évidemment une interprétation supplémentaire des propos recueillis auprès de la personne interrogée, qu'il est nécessaire de mentionner.

## **6.4. L'enregistrement**

Enregistrer un entretien permet de garder une trace sonore de l'échange, s'y référer plus tard et utiliser ainsi un échantillon que l'on pourrait qualifier de moins biaisé puisqu'encore non modifié par le filtre de l'interviewer lorsqu'il ou elle effectue une prise de notes. Néanmoins, demander à un.e informateur.trice si il ou elle souhaite être enregistré.e est dans bien des situations chose délicate, notamment lorsqu'il s'agit d'une première rencontre et que la relation de confiance n'est pas encore entièrement établie. Dans un territoire comme l'ouest guyanais, où beaucoup vivent d'activités informelles ou sont potentiellement dans des situations irrégulières, être enregistré n'est pas un acte anodin et peut susciter de la méfiance. Ainsi, la majorité des entretiens réalisés, l'ont été sans faire usage de l'enregistrement sonore.

## 6.5. L'échange

La posture d'écoute et de récolte d'informations est parfois délicate en ce sens où elle peut apparaître unidirectionnelle à l'informateur.trice. Il ou elle transmet des connaissances, des savoirs, mais qu'obtient-il ou elle en retour ? Cette réaction est notamment ravivée dans les représentations collectives par des dénonciations de biopiraterie comme récemment « l'affaire kwasi » (Collomb 2018). Il est donc extrêmement important de prendre soin de présenter les tenants et aboutissants de l'étude pour éviter tout amalgame. Néanmoins, il arrive que malgré les explications, la démarche ne soit pas comprise ou acceptée, ce qui peut *in fine* aboutir au refus d'un entretien.

« *Comment se transforme un mode de relation aux choses ? Poser une telle question revient à écrire une histoire de conflits. Un changement, qu'il soit subi ou accepté, suppose de redéfinir une manière d'être au monde. Il s'accompagne nécessairement de désaccords qui, même s'ils se cristallisent autour d'un problème tel que la nocivité d'une plante, engagent en réalité tous les aspects de l'existence.* » Boumediene, La colonisation du savoir, une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750). 2016.

« *Ici, la biologie, qui nous donnait l'impression de bien connaître les choses, n'avait plus qu'à danser sur la tête. Les enchevêtrements sont des modes d'existence qui font craquer les catégories et bouleversent les identités. [...] Les relations interspécifiques réinscrivent l'évolution du vivant dans l'histoire, étant donné qu'elles ne se font qu'au gré de rencontres fortuites.* » Tsing, Le champignon de la fin du monde, sur les possibilités de vie dans les ruines du capitalisme. 2017.

« *Nous entrons dans une nouvelle ère caractérisée par la prolifération de nouvelles formes d'insubordination de masse. [...] Si nous ne sommes pas les seuls acteurs, alors cela nous oblige à repolitiser chacune de nos relations à des puissances extrêmement variées, actives et réactives, et pas nécessairement prêtes à se plier tranquillement à nos décisions et à nos infrastructures.* » Chopot et Ballaud. Nous ne sommes pas seuls.

# DISCUSSION

## 1. Les migrations végétales s'accrochent-elles aux migrations humaines et vice-versa ?

Avec près d'une vingtaine d'usages répertoriés pour chacune des deux plantes étudiées, une dénomination plurielle ou en cours de stabilisation voir-même l'émergence d'un important réseau de circulation, les populations rurales locales de l'ouest guyanais, issues de migrations relativement récentes, semblent s'être, assez majoritairement, approprié ces espèces elles-mêmes en mouvement. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les usages recensés diffèrent des usages liés à l'introduction et qu'il en va de même pour la terminologie. Précisons également que les connaissances et usages inventoriés ne sont pas uniformes au sein du groupe de personnes rencontrées et qu'ils semblent varier sous plusieurs conditions, notamment la distance géographique avec la plante, le groupe culturel, l'origine et l'ancienneté de la migration ou encore des aspects plus inhérents à l'individu comme l'âge ou les activités exercées. Des phénomènes similaires d'insertion d'espèces considérées invasives dans les pratiques locales ont été observé dans différentes études ethnobotaniques récentes et viennent ainsi appuyer le propos (Dos Santos et al. 2014; Janni et Bastien 2004; Alencar et al. 2010; Palmer 2004). Néanmoins, difficile de statuer par cette étude du caractère culturellement appauvrissant, enrichissant ou facilitateur des deux plantes étudiées au sein des populations interrogées.

De nouvelles questions émergent : Quelles conditions et processus amènent à l'usage d'une plante ? La diffusion de la réputation thérapeutique d'une plante dans une société donnée, amènent-elle cette plante à devenir progressivement utile ? Les populations issues de migrations sont-elles plus enclines à s'adapter voire à s'approprier des espèces récemment arrivées sur le territoire ?

*« Whether the plants are native or exotic or weedy is irrelevant to their perceived value; what matters is that they are palatable and plentiful. » (Dos Santos et al. 2014)*

Peu considérées exotiques ni même invasives, par les informateurs.trices interrogé.e.s, il apparaît que lorsqu'une plante est estimée utile, ses origines géographiques ou son comportement écologique n'importe pas ou peu. Au contraire, son abondance peut même être perçue comme une bénédiction (Tareau 2019). Il est possible d'imaginer que le contexte guyanais, au territoire façonné par d'importants mouvements migratoires d'horizons diverses

(Collomb et Mam-Lam-Fouck 2016), amène ses populations à considérer la migration d'une toute autre manière, qu'elle soit humaine ou végétale. Mais considérer des plantes comme exotiques ou invasives émane également de nos représentations et pratiques, ainsi, pour des populations en relation étroite avec leur milieu parce qu'elles y trouvent notamment un moyen de subsistance, aux intérêts bien plus locaux que de grande échelle, une plante considérée par d'autres comme invasive, exotique, nuisible écologiquement, peut bien plutôt être perçue comme une nouvelle richesse (Marshall et al. 2011). Reprécisons également que la plupart des espèces aujourd'hui considérées « exotiques envahissantes » n'étaient pas envisagées comme telles au moment de leur introduction, puisqu'au contraire importées pour certaines de leurs propriétés.

## 2. Une conception dynamique du végétal : vers un déplacement du statut d'espèce « exotique envahissante » ?

*« Les noms pour penser la Terre sont chargés de sens et de références cosmologiques spécifiques, de même que l'action de donner un nom, qui plus est à la Terre entière, n'est pas neutre politiquement. » (Ferdinand 2019)*

Initialement complexe à définir, le statut d'espèce exotique envahissante, amène avec lui ses propres controverses (Tassin et Kull 2012). Les termes sont utilisés avec davantage de prudence encore à mesure qu'est perçue, au travers d'études ethnobotaniques par exemple, la diversité des formes de perceptions et usages qui les entourent (Carruthers et al. 2011). Récemment, de nouvelles conceptions émergent aussi au sein des sciences humaines et naturelles - si tant est qu'une distinction en ces termes est encore de mise – et avec elles, de nouvelles terminologies. Fleurissent des mots comme *plante du chaos* (Thévenin, Jousson, et Servigne 2021), *ingouvernable, indisciplinée, plante nomade* (Balaud et Chopot 2021), *objet hybride* (Tassin et Kull 2012) ou encore des concepts comme celui de 3<sup>ème</sup> nature<sup>15</sup> d'Anna Tsing ou d'espèce férale que Baptiste Morizot définit comme « [...] toute forme de vie [...] qui, bien que transformée par son contact avec l'activité technique humaine, reprend la main, c'est-à-dire impose au cours du devenir des dynamiques qui sont induites par sa puissance éco-étho-

---

<sup>15</sup> L'anthropologue Anna Lowenhaupt Tsing définit la « première nature » comme une nature autonome de laquelle les humains font partie. Elle en distingue deux autres. La « seconde nature » comme celle transformée par le capitalisme, la nature mise au travail et la « troisième nature », celle qui parvient à vivre malgré le capitalisme, qui échappe à sa main mise, faisant naître de nouveaux agencements entre espèces, enchevêtrement, contaminations.

*évolutionnaire propre, et non par les stricts desiderata ou effets des activités humaines qui l'infléchissent.* » (Morizot 2017).

Les choix de gestion à l'égard de ces espèces émanant de nos représentations, il est possible d'envisager que s'opère une certaine évolution des pratiques des gestionnaires à mesure que nos rapports épistémologiques, aux mots et aux choses, eux-mêmes évoluent (Tassin 2016; Balaud et Chopot 2021).

### **3. Alliance(s) ?**

*« Il se trouve alors des situations où humains et non-humains forment des associations. Par une sympoiesis, une composition avec, humains et non-humains se découvrent, suivant Donna Haraway, en « espèces compagnonnes ». (Ferdinand 2019; Haraway, Hansen, et Despret 2019)*

Parce que les unes, végétales, contribuent, par leurs usages, à l'apport en ressources médicinales, alimentaires ou technologiques et à la subsistance des pratiques culturelles des autres, populations businenge et haïtiennes, du moins en ce qui concernent une part importante des personnes interrogées – l'idée n'étant pas de faire des généralités – et que ces mêmes populations, par leur utilisation, mise en circulation ou transmission des connaissances de ces plantes, les font exister, on pourrait qualifier la relation interspécifique qui se noue, d'alliance, au sens où l'entendent par exemple Balaud et Chopot dans leur livre « Nous ne sommes pas seuls » (2021).

Les populations marronnes comme haïtiennes cherchant avant tout à pouvoir maintenir les fondements de leur existence, l'autonomie des un.e.s ne permet-elle pas d'une certaine façon l'autonomie des autres ? Alors, peut-on y voir une certaine forme contemporaine du marronnage ou encore de résistance interspécifique même si inconsciente ou involontaire (Ferdinand 2019) ?

Ces espèces végétales qui dépassent les limites, amènent également les gestionnaires de l'environnement à poser leur regard sur les populations locales, sans qui, la gestion des « invasives » apparaît *in fine* difficile. La présence des unes, visibilise les autres, finalement progressivement inclus dans le débat. Inversement, les populations locales, par la mise en circulation de ces plantes, de leurs usages ou des connaissances qui les entourent, permettent, en retour, de mettre en lumière ces végétaux. Alliance ?

## CONCLUSION

*« Si les plantes sont mobiles, elles ont aussi l'étrange pouvoir de nous mobiliser, de susciter la controverse, de générer de nouvelles alliances entre des acteurs qui, jusque-là, s'ignoraient. » (Fall et Matthey 2011)*

Le sujet des invasions biologiques est éminemment politique. Les conflits, contradictions ou postures clivantes que suscitent les migrations végétales et les processus écologiques d'invasion sont même pour certains révélateur de nos représentations, pratiques sociales ou nos façons d'agir (Carruthers et al. 2011). En définitive, ces plantes « invasives » ne peuvent-elles pas également se targuer d'être des espèces indicatrices des changements tant environnementaux que sociaux en cours (Fall et Matthey 2011) ?

Au-delà du débat sémantique, la présence de ces espèces amène la création de nouvelles réflexions sur nos manières de faire et penser l'écologie, puisqu'elles invitent à inclure d'autres discours et à appréhender la gouvernance environnementale de façon plus intégrative en incluant la diversité des formes d'accueil qu'offrent les populations locales à l'égard des espèces invasives (Tassin et Kull 2012; Dos Santos et al. 2014; Marshall et al. 2011).

Finalement, questionner notre rapport aux migrations végétales peut également nous permettre de réfléchir à notre façon d'appréhender la migration dans son ensemble, à notre rapport à l'altérité du vivant, sur nos formes de cohabitations, nos hospitalités.

## Liste des figures et tableaux

Figure 1 : Photographie de la planche n°4349 de l’herbier de Cayenne (source : <a href="http://publish.plantnet-project.org/project/caypub/collection/cay/specimens">http://publish.plantnet-project.org/project/caypub/collection/cay/specimens</a> ).....	2
Figure 2 : Cartographie des zones de prospection et d’entretiens de l’étude (J.Theys).....	11
Figure 3 : Photographies de différentes pikin osu où des entretiens ont été réalisés tout au long de l’enquête ; a : route de Mana, b : route d’Albina (Suriname), c : RN1 entre Iracoubo et Sinnamary, d : route de Mana, f : Charvein, g : Charvein (J.Theys).....	12
Figure 4 : Photographie de la réalisation d’un entretien, juillet 2022, village businenge de Lantiwee, Suriname ( M.A. Tareau).....	14
Figure 5 : Photographie d’une informatrice au cours d’un entretien, juin 2022 (J.Theys).....	17
Figure 6 : Représentation graphique de la répartition par classe d’âge des personnes interrogées (J.Theys).....	18
Figure 7 : Représentation graphique de la répartition des activités exercées par les personnes interrogées (J.Theys).....	19
Figure 8 : Comparaison cartographique de la répartition effective d’A. mangium (source : GEPOG) et des secteurs mentionnés par les informateurs.trices (J.Theys).....	21
Figure 9 : Photographie d’une brouette de charbon d’A. mangium aux abords de la route de Macouria, avril 2022 (J.Theys).....	22
Figure 10 : Photographie d’un tronc d’A. mangium écorcé, signe d’usage de la plante, août 2022, St Laurent du Maroni (M.A. Tareau).....	23
Figure 11 : Comparaison cartographique de la répartition effective de M. quinquenervia (source : GEPOG) et des secteurs mentionnés par les informateurs.trices (J.Theys).....	25
Figure 12 : photographie de jeunes pousses de Niaouli sur la parcelle d’une informatrice, témoignage de l’usage régulier de la plante (J.Theys).....	27
Figure 13 : Croquis (van Andel et al. 2008).....	27
Figure 14 : Photographie d’une cueillette de M. quinquenervia, Charvein (J.Theys).....	30
Figure 15 : Photographie d’une forêt de M. quinquenervia dans le secteur d’Albina, Suriname (J.Theys).....	30
Figure 16 : Photographie d’un stand où des ballots de M. quinquenervia sont vendus, mai 2022, La Charbonnière, quartier de St Laurent du Maroni (J. Theys).....	31
Figure 17 : Photographie d’un vendeur de M. quinquenervia sur la route d’Albina, quartier d’Alfonsdorp, juillet 2022 (J. Theys).....	32
Figure 18 : Cartographie du réseau de circulation de M. quinquenervia sur le territoire guyanais, perçu au cours de l’étude (J. Theys).....	33
Figure 19 : Photographie d’une vendeuse de plantes d’origine businenge sur le marché aux plantes de Paramaribo, juillet 2022 (J.Theys).....	34
Tableau 1 : Inventaire des noms vernaculaires mentionnés au cours des entretiens, précisant le nombre de fois où ils sont cités (URs) et leur origine linguistique (J.Theys).....	20
Tableau 2 : Inventaire des caractères écologiques d’A. mangium, recensés par les personnes interrogées (J.Theys).....	21
Tableau 3 : Inventaire des noms vernaculaire de M. quinquenervia recensés au cours des entretiens, du nombre de fois où ils ont été mentionnés (URs) et de leur origine linguistique (J.Theys).....	24
Tableau 4 : Inventaire des caractères écologiques recensés autour de M. quinquenervia par les personnes interrogées (J.Theys).....	26
Tableau 5 : Inventaire des réactions que suscite l’idée de retirer ces deux espèces du territoire guyanais (J.Theys).....	38

# BIBLIOGRAPHIE

- Albuquerque, Ulysses Paulino de, et Natalia Hanazaki. 2009. « Five Problems in Current Ethnobotanical Research—and Some Suggestions for Strengthening Them ». *Human Ecology* 37 (5): 653-61. <https://doi.org/10.1007/s10745-009-9259-9>.
- Alby, Sophie, et Isabelle Légli. 2007. « La place des langues des élèves à l'école en contexte guyanais. Quatre décennies de discours scientifiques ». In *Comprendre la Guyane d'aujourd'hui*, Ibis Rouge Editions, 439-52.
- Alencar, Néelson, Thiago Antonio de Sousa Araújo, Elba Lúcia Cavalcanti de Amorim, et Ulysses Paulino de Albuquerque. 2010. « The Inclusion and Selection of Medicinal Plants in Traditional Pharmacopoeias—Evidence in Support of the Diversification Hypothesis ». *Economic Botany* 64 (1): 68-79. <https://doi.org/10.1007/s12231-009-9104-5>.
- Allorge-Boiteau, Lucile, et Olivier Ikor. 2003. *La fabuleuse odysée des plantes: les botanistes voyageurs, les Jardins des plantes, les herbiers*. Paris: J.-C. Lattès.
- Andel, Tinde van, et Charlotte van't Klooster. 2007. « Medicinal Plant Use by Surinamese Immigrants in Amsterdam, the Netherlands : Results of Pilot », *Travelling cultures and plants: The ethnobiology and ethnopharmacy of migrations*, 7: 24.
- Andel, Tinde van, Sanne de Korte, Daphne Koopmans, Joelaika Behari-Ramdas, et Sofie Ruyschaert. 2008. « Dry Sex in Suriname ». *Journal of Ethnopharmacology* 116 (1): 84-88. <https://doi.org/10.1016/j.jep.2007.11.003>.
- Balaud, Léna, et Antoine Chopot. 2021. *Nous ne sommes pas seuls: politique des soulèvements terrestres*. Anthropocène. Paris: Éditions du Seuil.
- Barbault, Roger. 1998. « Conserver et gérer la biodiversité en Guyane : quelle stratégie pour la recherche ? » *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée* 40 (1): 207-17. <https://doi.org/10.3406/jatba.1998.3670>.
- Béchacq, Dimitri, et Maud Laëthier. 2011. « Etre migrant et Haïtien en Guyane », 2011, Editions du CTHS édition.
- Berthier, Alizé, Philippe Clergeau, et Richard Raymond. 2017. « De la belle exotique à la belle invasive : perceptions et appréciations de la Perruche à collier (*Psittacula krameri*) dans la métropole parisienne »: *Annales de géographie* N° 716 (4): 408-34. <https://doi.org/10.3917/ag.716.0408>.
- Bouillet, Jean-Pierre, Emmanuel Sutter, et Roger Hueber. 1985. « Note sur les introductions d'espèces exotiques. Mise en place en 1984. Stations de Paracou et de Combi, Guyane. » CIRAD ITROP. <https://agritrop.cirad.fr/361992/>.
- Boumediene, Samir. 2016. *La colonisation du savoir: une histoire des plantes médicinales du Nouveau Monde (1492-1750)*. Vaulx-en-Velin: Les Éditions des mondes à faire.

- Calmont, André. 1993. « Les Haïtiens en Guyane : une communauté en voie d'intégration ? » *Espace, populations, sociétés* 11 (2): 427-34. <https://doi.org/10.3406/espos.1993.1604>.
- . 2012. « La forêt guyanaise, entre valorisation et protection des ressources écosystémiques », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Hors-série 14: 19. <https://doi.org/10.4000/vertigo.12402>.
- Carruthers, Jane, Libby Robin, Johan P. Hattingh, Christian A. Kull, Haripriya Rangan, et Brian W. van Wilgen. 2011. « A Native at Home and Abroad: The History, Politics, Ethics and Aesthetics of Acacias: A Native at Home and Abroad ». *Diversity and Distributions* 17 (5): 810-21. <https://doi.org/10.1111/j.1472-4642.2011.00779.x>.
- Claeys, Cécilia, et Olivier Sirost. 2010. « Proliférantes Natures : Introduction ». *Études rurales*, n° 185 (septembre): 009-022. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9015>.
- Collomb, Gérard. 2018. « L'affaire du Quassia amara: Jeux et enjeux politiques en Guyane, du global au local 1 ». *Recherches amérindiennes au Québec* 48 (1-2): 193-200. <https://doi.org/10.7202/1053717ar>.
- Collomb, Gérard, et Serge Mam-Lam-Fouck. 2016. *Mobilités, ethnicités, diversité culturelle: la Guyane entre Surinam et Brésil éléments de compréhension de la situation guyanaise*. Espace outre-mer. Matoury: Ibis rouge éditions.
- Davis, Mark A., Matthew K. Chew, Richard J. Hobbs, Ariel E. Lugo, John J. Ewel, Geerat J. Vermeij, James H. Brown, et al. 2011. « Don't Judge Species on Their Origins ». *Nature* 474 (7350): 153-54. <https://doi.org/10.1038/474153a>.
- De Albuquerque, Ulysses Paulino. 2006. « Re-Examining Hypotheses Concerning the Use and Knowledge of Medicinal Plants: A Study in the Caatinga Vegetation of NE Brazil ». *Journal of Ethnobiology and Ethnomedicine* 2 (1): 30. <https://doi.org/10.1186/1746-4269-2-30>.
- De Pracontal, Nyls, et Matthieu Entraygues. 2009. « Savanes de Guyane - Connaissances et Enjeux de Conservation. » Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG).
- Delnatte, César, et Jean-Yves Meyer. 2012. « Plant Introduction, Naturalization, and Invasion in French Guiana (South America) ». *Biological Invasions* 14 (5): 915-27. <https://doi.org/10.1007/s10530-011-0129-1>.
- Descola, Philippe. 2005. *Par-delà nature et culture*. Gallimard. Bibliothèque des Sciences humaines.
- Dos Santos, Lucilene Lima, André Luiz Borba do Nascimento, Fábio José Vieira, Valdeline Atanázio da Silva, Robert Voeks, et Ulysses Paulino Albuquerque. 2014. « The Cultural Value of Invasive Species: A Case Study from Semi-Arid Northeastern Brazil ». *Economic Botany* 68 (3): 283-300. <https://doi.org/10.1007/s12231-014-9281-8>.

- Fall, Juliet J., et Laurent Matthey. 2011. « De plantes dignes et d'invasions barbares : Les sociétés au miroir du végétal ». *VertigO*, septembre. <https://doi.org/10.4000/vertigo.11046>.
- Ferdinand, Malcom. 2019. *Une écologie décoloniale: penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Anthropocène Seuil. Paris: Éditions du Seuil.
- Fleury, Marie. 1996. « Végétaux utilisés pour l'hygiène intime des femmes Aluku en Guyane française : interprétation culturelle et intérêt pharmacologique ». In Schröder E. (ed.), Balansard G. (ed.), Cabalion Pierre (ed.), Fleurentin J. (ed.), Mazars G. (ed.). *Médicaments et aliments : approche ethnopharmacologique = Medicines and foods : ethnopharmacological approach.*, 178-86. Paris (FRA): ORSTOM Editions ; Société Française d'Ethnopharmacologie.
- . 2018. « Gaan Mawina, le Marouini (haut Maroni) au cœur de l'histoire des Noirs marrons Boni/Aluku et des Amérindiens Wayana1 ». *Revue d'ethnoécologie*, n° 13 (mars). <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.3534>.
- Gorgeon, Catherine. 1985. « Immigration clandestine et bidonvilles en Guyane, les Haïtiens à Cayenne ». *Revue européenne des migrations internationales* 1 (1): 143-58. <https://doi.org/10.3406/remi.1985.970>.
- Guitet, S. 2004. « Bilan des dispositifs de revégétalisation de sols miniers dégradés. Mine Boulanger -Central BIEF ».
- Haraway, Donna Jeanne, Jérôme Hansen, et Vinciane Despret. 2019. *Manifeste des espèces compagnes: chiens, humains et autres partenaires*. Paris: Climats.
- Haury, Jacques, Philippe Clergeau, Julie Coudreuse, et Fabrice Pelloté. 2014. *Espèces invasives en Bretagne: plantes et vertébrés continentaux*. Les cahiers naturalistes de Bretagne. Mèze [Rennes]: Biotope [Région Bretagne].
- Hidair, Isabelle. 2008. « L'immigration étrangère en Guyane : entre stigmatisation et stratégie de récupération ». *Revue Asylon(s)*, n° 4. <https://reseau-terra.eu/article742.html>.
- Houehanou, Thierry, Achille Assogbadjo, F.J. Chadare, Stanislas Zanvo, et Brice Sinsin. 2016. « Approches méthodologiques synthétisées des études ethnobotanique quantitative en milieu tropical ». *Annales des Sciences Agronomiques* 20 (janvier): 187-205.
- Istasse, Manon, et Véronique Dassié. 2015. « Le chercheur face aux émotions, terrains et théories - Numéros - Le chercheur face aux émotions - Influxus ». *Influxus*. 13 novembre 2015. <https://www.influxus.eu/article835.html>.
- Janni, Kevin D., et Joseph W. Bastien. 2004. « Exotic Botanicals in the Kallawaya Pharmacopoeia ». *Economic Botany* 58 (sp1): S274-79. [https://doi.org/10.1663/0013-0001\(2004\)58\[S274:EBITKP\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1663/0013-0001(2004)58[S274:EBITKP]2.0.CO;2).

- Jolivet, Marie-José. 2019. « Territorialisation et historicité en Guyane ». *Cahiers de l'Urmis*, n° 18 (juillet). <https://doi.org/10.4000/urmis.1617>.
- Juhé-Beaulaton, Dominique. 1999. « Du jardin royal des plantes médicinales de Paris aux jardins coloniaux: développement de l'agronomie tropicale française ». In *Le Jardin entre science et représentations*, CTHS, 267-84. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00089363>.
- Kairo, Moses, et Bibi Ali. 2003. « Invasive Species Threats in the Caribbean Region ». CABI Bioscience. <https://www.cabi.org/isc/FullTextPDF/2006/20067200607.pdf>.
- Kull, Christian A., Charlie M. Shackleton, Peter J. Cunningham, Catherine Ducatillon, Jean-Marc Dufour-Dror, Karen J. Esler, James B. Friday, et al. 2011. « Adoption, Use and Perception of Australian Acacias around the World: Adoption, Use, and Perception of Australian Acacias ». *Diversity and Distributions* 17 (5): 822-36. <https://doi.org/10.1111/j.1472-4642.2011.00783.x>.
- Laëthier, Maud. 2011. *Etre migrant et Haïtien en Guyane*. Editions du CTHS. Vol. 26. Le regard de l'ethnologue.
- Léotard, Guillaume, et Olivier Chaline. 2013. « Inventaire et cartographie de la répartition des espèces végétales invasives en Guyane : Rapport d'étude », 471.
- Low, Tim. 2002. *Feral Future: The Untold Story of Australia's Exotic Invaders*. 2nd ed. Chicago: University of Chicago Press.
- Mam-Lam-Fouck, Serge, et Apollinaire Anakesa-Kululuka. 2013. *Nouvelle histoire de la Guyane française: des souverainetés amérindiennes aux mutations de la société contemporaine*. Espace outre-mer. Matoury, Guyane: Ibis rouge.
- Marchant, R. 2010. « Understanding complexity in savannas: climate, biodiversity and people », *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 2 (1-2): 101-8. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2010.03.001>.
- Marshall, N.A., M. Friedel, R.D. van Klinken, et A.C. Grice. 2011. « Considering the Social Dimension of Invasive Species: The Case of Buffel Grass ». *Environmental Science & Policy* 14 (3): 327-38. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2010.10.005>.
- Mauz, Isabelle, et Céline Granjou. 2010. « La construction de la biodiversité comme problème politique et scientifique, premiers résultats d'une enquête en cours ». *Sciences Eaux & Territoires* Numéro 3 (3): 10. <https://doi.org/10.3917/set.003.0010>.
- Medeiros, Patrícia Muniz de, Gustavo Taboada Soldati, Néelson Leal Alencar, Ina Vandebroek, Andrea Pieroni, Natalia Hanazaki, et Ulysses Paulino de Albuquerque. 2012. « The Use of Medicinal Plants by Migrant People: Adaptation, Maintenance, and Replacement ». *Evidence-Based Complementary and Alternative Medicine* 2012: 1-11. <https://doi.org/10.1155/2012/807452>.

- Mintz, Sidney W., et Richard Price. 1976. *An anthropological approach to the Afro-American past: a Caribbean perspective*. ISHI occasional papers in social change, no. 2. Philadelphia: Institute for the Study of Human Issues.
- Morizot, Baptiste. 2017. « Nouvelles alliances avec la terre. Une cohabitation diplomatique avec le vivant ». *Tracés*, n° 33 (septembre): 73-96.  
<https://doi.org/10.4000/traces.7001>.
- Olden, Julian D., Michael E. Douglas, et Marlis R. Douglas. 2005. « The Human Dimensions of Biotic Homogenization ». *Conservation Biology* 19 (6): 2036-38.  
<https://doi.org/10.1111/j.1523-1739.2005.00288.x>.
- Palisse, Marianne. 2013. « Savanes de Guyane française : la biodiversité bousculée par la diversité culturelle », *ethnographiques.org*, , n° 27: 33.
- . 2016. « Les pratiques agricoles des migrants haïtiens en Guyane : entre insertion et stigmatisation. » In *Mobilités, ethnicités et diversité culturelle. La Guyane entre Surinam et Brésil.*, Ibis rouge, pp.189-206.
- . 2017. « Libres de savane - Pratiques et imaginaire autour des savanes de Guyane », 63.
- Palmer, Christian T. 2004. « The Inclusion of Recently Introduced Plants in the Hawaiian Ethnopharmacopoeia ». *Economic Botany* 58 (sp1): S280-93.  
[https://doi.org/10.1663/0013-0001\(2004\)58\[S280:TIORIP\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1663/0013-0001(2004)58[S280:TIORIP]2.0.CO;2).
- Pfeiffer, Jeanine M., et Robert A. Voeks. 2008. « Biological Invasions and Biocultural Diversity: Linking Ecological and Cultural Systems ». *Environmental Conservation* 35 (04): 281. <https://doi.org/10.1017/S0376892908005146>.
- Price, Richard. 2018. « Maroons in Guyane: Getting the Numbers Right ». *New West Indian Guide* 92 (3-4): 275-83. <https://doi.org/10.1163/22134360-09203001>.
- Price, Richard, et Sally Price. 2003. *Les marrons. Cultures en Guyane*. Châteauneuf-le-Rouge: Vents d'ailleurs.
- Rostain, Stéphane. 2008. « Le littoral des Guyanes, héritage de l'agriculture précolombienne ». *Études rurales*, n° 181 (novembre): 9-38.  
<https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8602>.
- Roué, Marie. 2008. « Introduction : entre cultures et natures »: *Revue internationale des sciences sociales* 187 (1): 11-18. <https://doi.org/10.3917/riss.187.0011>.
- Roy, J., et Antoine Lamoraille. 2017. *Devoir marronner aujourd'hui dans l'espace des Guyanes*. Paris: L'Harmattan.
- Sarrazin, François. 2006. « Commentaire: Introductions, réintroductions : quelques interrogations... » *Natures Sciences Sociétés* 14 (novembre): S11-12.  
<https://doi.org/10.1051/nss:2006049>.

- Smout, T. Chris. 2003. « The Alien Species in 20th-Century Britain : Constructing a New Vermin ». *Landscape Research* 28 (1): 11-20.  
<https://doi.org/10.1080/01426390306527>.
- Souza, Arlene Oliveira, Maria do Perpétuo Socorro Rodrigues Chaves, Reinaldo Imbrozio Barbosa, et Charles Roland Clement. 2018. « Local Ecological Knowledge Concerning the Invasion of Amerindian Lands in the Northern Brazilian Amazon by *Acacia Mangium* (Willd.) ». *Journal of Ethnobiology and Ethnomedicine* 14 (1): 33.  
<https://doi.org/10.1186/s13002-018-0231-x>.
- Stier, Anna, William D. de Carvalho, Stéphen Rostain, Francois Catzefflis, Olivier Claessens, Maël Dewynter, Doyle McKey, Karen Mustin, Marianne Palisse, et Benoit de Thoisy. 2020. « The Amazonian Savannas of French Guiana: Cultural and Social Importance, Biodiversity, and Conservation Challenges ». *Tropical Conservation Science* 13 (janvier): 21. <https://doi.org/10.1177/1940082919900471>.
- Tareau. 2020. « “Les plantes de l’amour”. Ethnobotanique des espèces végétales utilisées autour de la sexualité dans les communautés afro-descendantes de Guyane française », *Ethnopharmacologia*, n° 63 (juin): 9.
- Tareau, Marc-Alexandre. 2019. « Les pharmacopées métissées de Guyane: ethnobotanique d’une phytothérapie en mouvement ».
- Tareau, Marc-Alexandre, Lucie Dejouhanet, Guillaume Odonne, Marianne Palisse, et Clarisse Ansoe. 2019. « Wild medicinal plant collection in transitional societies: A case Analysis from French Guiana ». *EchoGéo*, n° 47 (avril).  
<https://doi.org/10.4000/echogeo.17260>.
- Tareau, Marc-Alexandre, Alexander Greene, Marianne Palisse, et Guillaume Odonne. 2022. « Migrant Pharmacopoeias: An Ethnobotanical Survey of Four Caribbean Communities in Amazonia (French Guiana) ». *Economic Botany* 76 (2): 176-88.  
<https://doi.org/10.1007/s12231-021-09529-0>.
- Tassin, Jacques. 2016. « Les espèces invasives ». *Revue Juridique de l’Environnement* 41 (3): 497-507. <https://doi.org/10.3406/rjenv.2016.6893>.
- Tassin, Jacques, et Christian A. Kull. 2012. « Pour une autre représentation métaphorique des invasions biologiques ». *Natures Sciences Sociétés* 20 (4): 404-14.  
<https://doi.org/10.1051/nss/2012042>.
- « Text of the Nagoya Protocol ». 2019. Convention on Biological Diversity. 21 mai 2019.  
<https://www.cbd.int/abs/text/>.
- Thévenin, Thierry, Jacky Jousson, et Pablo Servigne. 2021. *Les plantes du chaos : et si les pestes végétales étaient des alliées ?*
- Van ‘t Klooster, Charlotte I. E. A., Vinije Haabo, Sofie Ruyschaert, Tessa Vossen, et Tinde R. van Andel. 2018. « Herbal Bathing: An Analysis of Variation in Plant Use among Saramaccan and Aucan Maroons in Suriname ». *Journal of Ethnobiology and Ethnomedicine* 14 (1): 20. <https://doi.org/10.1186/s13002-018-0216-9>.

Vernon, Diane. 1993. *Representations du corps chez les Noirs Marons Ndjuka du Surinam et de la Guyane Française*. Paris: L'Orstrom.

Voeks, R. A. 1996. « Tropical Forest Healers and Habitat Preference ». *Economic Botany* 50 (4): 381-400. <https://doi.org/10.1007/BF02866520>.

Warren, Charles R. 2007. « Perspectives on the 'alien' versus 'native' Species Debate: A Critique of Concepts, Language and Practice ». *Progress in Human Geography* 31 (4): 427-46. <https://doi.org/10.1177/0309132507079499>.

Wilcove, David S., David Rothstein, Jason Dubow, Ali Phillips, et Elizabeth Losos. 1998. « Quantifying Threats to Imperiled Species in the United States ». *BioScience* 48 (8): 607-15. <https://doi.org/10.2307/1313420>.

# ANNEXES

## Annexe 1 : Questionnaire

---

Numéro d'entretien : .....

Date de l'entretien : .....

Lieu de l'entretien : .....

*Dans le cadre de mon stage de master 2 à l'Université, je m'intéresse aux usages, représentations et savoirs locaux à propos de deux espèces de plantes. Pour comprendre ça, je vais interroger des habitants sur ce qu'ils savent sur ces espèces. Je vais essentiellement travailler dans l'ouest de la Guyane, dans les zones de savanes littorales, et dans les endroits où ces espèces poussent.*

*Est-ce que vous seriez d'accord pour répondre à quelques questions afin de m'aider à réaliser mon étude ?*

*Comme je le disais, je vais vous interroger sur vos savoirs, pratiques et perceptions, de manière anonyme. Vous pouvez y répondre, sans aucune obligation. Il ne sera fait aucun usage commercial, ni des données personnelles de ces questionnaires, ni des savoirs recueillis dans le cadre de ce stage.*

### 1. Données personnelles

- 1.1. Est-ce que vous pouvez-vous présenter un peu ? (expliquez pourquoi il s'agit d'informations importantes pour nous)

(Si pas répondu dans la présentation, demandez) :

- 1.1.1. Quel âge avez-vous ?
- 1.1.2. Où est-ce que vous êtes né.e ?
- 1.1.3. Quand et comment êtes-vous venus vivre ici ?
- 1.1.4. Avec qui vivez-vous ?
- 1.1.5. Quelles langues parlez-vous ?
- 1.1.6. Quelle a été la première langue que vous avez apprise ? (langue de socialisation)
- 1.1.7. Est-ce que vous avez été à l'école ? Est-ce que vous êtes allé.e au collège ? au lycée ? avez-vous continué ensuite ? si oui, par quoi ?
- 1.1.8. Comment occupez-vous vos journées ? (travail, profession)
- 1.1.9. Est-ce que vous avez toujours fait ça ou faisiez-vous autre chose auparavant ?
- 1.1.10. Avez-vous une religion ?

### 2. Savoirs naturalistes locaux

*Après avoir montré les planches de photographies et les parties de plantes fraîches ou séchées*

- 2.1. Connaissez-vous cette plante ?

- 2.2. Comment l'appellez-vous ?
- 2.3. Est-ce que vous utilisez d'autres noms ? Est-ce que vous connaissez d'autres noms ? Est-ce que vous avez entendu des gens l'appeler autrement ?
- 2.4. Où trouvez-vous/ observez-vous cette plante ?

Jardin de la maison	
Bords de route	
Abattis, parcelle agricole	
Savanes	
Ailleurs/autre	
Jamais vu	

- 2.5. Est-ce que vous avez déjà vu cette espèce ailleurs ? (si oui, précisez où)

Dans d'autres endroits où vous avez habité	
Dans d'autres endroits de Guyane	
En dehors de la Guyane/ à l'étranger	

- 2.6. Est-ce qu'il s'agit d'une espèce que vous voyez souvent ?

Tous les jours	
De temps en temps (si c'est le cas, quand est-ce que vous l'avez-vu pour la dernière fois ?)	
Jamais	

- 2.7. Avez-vous toujours connu cette espèce ou l'avez-vous découverte récemment ? Est-ce que vous vous souvenez de la première fois où vous l'avez vu ? Est-ce que vous avez remarqué des choses sur cette espèce ? (Par exemple...)

Vitesse de croissance : <i>à quelle vitesse est-ce qu'elle grandit ?</i>	
Méthode de dispersion : <i>est-ce qu'elle fait beaucoup de graines ? pas beaucoup de graines ? Comment elle se disperse ?</i>	
Floraison : <i>quand est-ce qu'elle fleurit ? Quelle couleur est la fleur ?</i>	
Zones de pousse : <i>où est-ce qu'elle se met à pousser ?</i>	
Espèces proches : <i>est-ce qu'elle ressemble à d'autres plantes que vous connaissez ?</i>	

### 3. Usages

- 3.1. Est-ce que vous utilisez cette plante ?
- 3.2. A quoi vous sert-elle ? (Demande de description de l'usage : comment faites-vous ?)
- 3.3. Quelles parties de la plante utilisez-vous ?

Feuilles	
Ecorce	
Bois	
Fleurs	
Graines/gousses	

Racines	
---------	--

- 3.4. Qui vous a appris à l'utiliser ?  
 3.5. Est-ce que vous/ les gens utilise cette plante depuis longtemps ?  
 3.6. Comment vous la procurez-vous ?

	Lieu	Avec qui
Achat		
Culture/ Plantation		
Cueillette		
Troc/don		

- 3.7. Est-ce que vous avez vous-même déjà vendu cette plante ?  
 3.8. Est-ce que vous connaissez d'autres usages ? Si oui, lesquels ?

#### 4. Représentations, perceptions

- 4.1. Est-ce que vous pensez que cette plante a toujours été en Guyane ou est-elle arrivée récemment ? (Si deuxième réponse : comment est- elle arrivée en Guyane selon vous ?)  
 4.2. Que pensez-vous de cette plante ?

	Pourquoi ?
Positif	
Négatif	
Neutre	

- 4.3. Est-ce que vous avez l'impression qu'on trouve cette plante plus qu'avant ? Dans de nouveaux endroits ?  
 4.4. Est-ce que cette plante vous a déjà posé problème ou vous pose problème actuellement ?  
 4.5. Est-ce que vous avez déjà eu besoin de vous débarrasser de cette plante ?  
 4.6. Si oui, comment vous en êtes-vous débarrassé ?

Coupe	
Arrachage manuel des jeunes pousses	
Feu	
Autre (précisez)	

- 4.7. Est-ce que cela a été efficace ?  
 4.8. Est-ce que vous pensez qu'il est faudrait que cette plante disparaisse entièrement du territoire guyanais ?  
 4.9. Pourquoi ?  
 4.10. Connaissez-vous le terme "espèce invasive" ? Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?  
 4.11. Les associations de protection de l'environnement souhaitent faire disparaître cette plante car elles la considèrent néfaste, parce qu'elle envahit les savanes. Qu'en pensez-vous ?

# Annexe 2 : Formulaire de consentement éclairé

---

## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ECLAIRE

### Notice explicative

Dans le cadre de son stage de master 2 à l'Université de Montpellier, la stagiaire Johanna Theys va s'intéresser aux usages, représentations et savoirs naturalistes locaux des espèces considérées invasives que sont l'*Acacia mangium* et le Niaouli (*Melaleuca quinquenervia*). Ces travaux seront menés essentiellement dans l'ouest guyanais, dans les zones de savanes littorales, via des entretiens, et viseront à décrire les rapports qu'entretiennent les habitants de ces régions avec les deux espèces mentionnées.

Dans ce cadre, la stagiaire vous interrogera sur vos savoirs, pratiques et perceptions, de manière anonyme. Vous êtes invités à y répondre, sans aucune obligation. Il ne sera fait aucun usage commercial, ni des données personnelles de ces questionnaires, ni des savoirs recueillis dans le cadre de ce stage.

Pour toute information, vous pouvez contacter les encadrants de ce stage : au GEPOG (Groupe d'Etude pour la Protection des Oiseaux de Guyane), Mme Alizée Ricardo (alinee.ricardou@gepog.org), au CNRS, Mr Guillaume Odonne (guillaume.odonne@cnrs.fr), ou la stagiaire elle-même (johannatheys@hotmail.com).

### Consentement en connaissance de cause

*Après avoir discuté et obtenu réponses à mes questions, j'accepte librement et volontairement de participer à la recherche décrite ci-dessus. Je suis parfaitement conscient(e) que je peux retirer à tout moment mon consentement sur ma participation à cette recherche quelles que soient mes raisons. Le fait de ne plus participer à cette recherche ne portera pas atteinte à mes relations avec l'enquêteur.*

Enquêteur

NOM, Prénom :

Date :

Signature :

Personne donnant son consentement

NOM, Prénom :

Date :

Signature :

## Annexe 3 : Tableau des usages recensés de *A. mangium*

Catégorie d'usage	Usage	URs	Verbatim
MUT	Charbon	9	« Charbon pou nous, pou lé grillades » (entretien 5, haï)
MUT	Bois de chauffage (cuisson des aliments)	5	« On l'aime beaucoup pour faire le feu, il brûle bien, ça prend le feu vite quand il est sec, pour faire le kwak » (entretien 24, bus) ; « C'est bien pour le feu, pour faire coffee, faire manger. » (entretien 26, bus)
MMRC	Soigner la fièvre, en particulier les courbatures liées à a fièvre	4	« Je crois que mon père l'a déjà utilisé pour nous, pour faire des bains. [...] Par exemple, si l'un de nous a de la fièvre, il les cueille pour nous, pour nous aider à nous soigner, on fait des bains avec, parfois on les boit, mais il le mélange avec d'autres plantes. » (entretien 54, bus) ; « C'est un bain pour quand tu as des courbatures. » (entretien 55, bus)
MUT	Engrais vert (azote)	3	« Ça apporte énormément azote à la terre [...] si tu as ça sur ta parcelle, il ne t'oblige plus à mettre un engrais vert à chaque rotation parce que tu as ça sur la parcelle » (entretien 60, bus)
MUT	Bois de construction	2	« C'est un bon bois si c'est grand : le cœur est dur. » (entretien 60, bus)
MMRC	Hygiène corporelle	2	« Bon pour laver » (entretien 33, bus) ; « Non on s'en sert pas trop, on l'utilise en bain quand on a par exemple, mon père n'a pas été pour chercher les feuilles qu'on utilise d'habitude [...] voilà, pour ne pas rester sans rien on l'utilise. » (entretien 29, bus)
MMRC	Sexualité	2	« Pour laver la chouchoune, c'est plus fort encore » (entretien 48, bus)
MMRC	Soin du Covid-19	2	
MUT	Compost (accélération du processus de compostage)	1	« Moi je couvre toujours mon compost avec les feuilles, j'ai remarqué ça dégrade beaucoup plus vite qu'avec les autres feuilles qu'on couvre, avec les feuilles de banane [...] » (entretien 60, bus)
MUT	BRF	1	« Chez moi tu vois là, ça pousse partout, mais chez moi c'est fait exprès [...] comme ça je vais pas loin dans la forêt pour couper les repousses de bois pour broyer. » (entretien 60, bus)
MUT	Couvert végétal	1	« Les feuilles tu peux utiliser comme la couverture du sol. » (entretien 60, bus)
MUT	Fabrication de pilons, perches	1	
MMRC	Soin de la grippe	1	
MMRC	Diurétique	1	« [...] pour se rafraîchir et évacuer beaucoup de toxines parce que quand on le boit en thé on fait beaucoup pipi. » (entretien 55, bus)
MMRC	Soin de la grippe	1	
MMRC	Soin des douleurs de dos	1	
MMRC	Soin des maladies de la peau	1	
MMRC	Soin du «froid»	1	

MMRC : Médicinal Magico-Religieux et Cosmétique ; MUT : Matériaux et Usages Techniques ; bus : personne d'origine businenge ; haï : personne d'origine haïtienne

## Annexe 4 : Tableau des usages recensés du Niaouli

Catégorie	Usage	URs	Verbatim
MMRC	Bain intime féminin	32	« Ça c'est pour les femmes » (entretien 15, bus) ; « Si tu laves avec ça, ton mari il va jamais partir » (entretien 59, bus) ; « Ça serre et ça boucle tout comme si t'étais vierge. [...] Tu t'assoies là sur ton truc, c'est chaud et tu t'assoies et ton ventre ça te fais mal et ça te calme petit à petit. Oui ça t'aide parce que ça réchauffe ton ventre si t'es froid dedans et puis tu bois le bita, c'est parfait et tu te retrouves. » (entretien 56, bus)
MMRC	Soin des maladies à fièvre ( <i>feba</i> ), notamment la grippe	18	« Quand on a frette ou grippe c'est bon » (entretien 21, bus)
MMRC	Soin post-accouchement	17	« Il faut laver 3 mois après accouchement avec Albina uman et d'autres, y a d'autres, on mélange tout » (entretien 49, bus) ; "Oui, pour son odeur et le Fekisi uwii, c'est vraiment quelque chose qu'on utilise après l'accouchement, parce qu'en fait quand on a accouché, on a cette sensation d'avoir des odeurs par rapport aux liquides qu'on va évacuer, du coup on utilise celle-là parce que ça a une odeur de Vicks" (entretien 29, bus)
MMRC	Soin du nourrisson	11	« Et ça guérit hein, quand ton bébé malade tout ça. » (entretien 60, bus)
MMRC	Soin du covid	5	« Tu sais j'utilise pas qu'une fois hein, j'utilise plusieurs fois, à chaque fois que j'ai la fièvre, avec le covid aussi » (entretien 20)
AL	Infusion de confort	4	« Ça c'est ma grand-mère qui faisait des thés avec ça. Et y met ça dans lait aussi. Hmhm. Quand on fait des chocolats y met ça aussi. Pour aromatiser. » (entretien 57, häi)
AL	Nettoyage de la viande ou poisson	4	« On peut cuisiner avec, si la viande que tu as chassée ne sent pas bon pour toi, tu laves avec et tu rinces, après c'est mieux. » (entretien 27, bus)
MMRC	Amaigrissant	3	« Ça fait maigrir mais pas pour toute les femmes » (entretien 49, bus)
MMRC	Soin des voies respiratoires	3	« Elle pense que le Niaouli peut avoir des vocations pharmaceutiques pour tout ce qui est remède un peu mentholé, par rapport à son odeur, pour les voies respiratoires. » (entretien 63, traduit du nenge tongo par Clarisse Tareau)
AL	Epice	3	
MMRC	Remèdes magico-religieux	2	
MMRC	Soin dentaire	2	« Si tu as une carie, tu mets ça dans la bouche. » (entretien 30, bus)
MMRC	Hygiène corporelle	2	
MMRC	Prévention contre le covid	2	« Oui mais en prévention comme je dis, c'est pas non plus une odeur aussi forte que le Vicks du genre tu vas l'utiliser il t'arrivera plus rien. [...] C'est avant. Si tu l'utilise pendant que t'es malade, ça va pas faire l'effet doliprane. [...] C'était en prévention, pendant que tu l'as ça continue à agir parce que t'avais commencé en prévention, donc tu continues mais si tu le prends parce que t'es malade c'est sûr que ça fait rien pour toi. C'est pas une plante super concentrée non plus quoi. » (entretien 29, bus)

MMRC	Soin des piqûres d'insectes	1	
MMRC	Soin de l'estomac	1	
MMRC	Antibactérien	1	
MUT	Allume-feu	1	
MMRC	Anti-moustique	1	
MUT	Substrat pour plantes	1	
MUT	Irrigation	1	
AL	Alcoolature	1	<i>"La feuille tu fais bouillir, après tu mets dans le rhum."</i> (entretien 53, bus)

MMRC : Médicinal Magico-Religieux et Cosmetique ; MUT : Matériaux et Usages Techniques ; AL : Alimentaire ; bus : personne d'origine businenge ; haï : personne d'origine haïtienne

## Mots clés

Ethnobotanique, Espèce invasive, Usages, Représentations, Businenge, Haïtien

## Résumé (français)

Dans le cadre du LIFE BIODIV'OM, qui intègre dans ses lignes directrices la gestion, conduite par le GEPOG (Groupe d'Etude pour la Protection des Oiseaux de Guyane), des espèces catégorisées « exotiques envahissantes » que sont l'*Acacia mangium* et le Niaouli (*Melaleuca quinquenervia*) sur le territoire guyanais, en particulier dans les savanes, ce mémoire a pour but de rendre compte du regard que pose les populations locales guyanaises sur ces deux espèces. Pour cela, au travers notamment d'entretiens semi-directifs, les usages, connaissances écologiques locales et représentations de ces espèces ont été recensées auprès des populations d'origines businenge et haïtiennes de l'ouest guyanais. A travers l'enquête, il semble que les populations locales ce soient, en effet, appropriées ces deux espèces végétales, puisqu'il en est fait usage, voir commerce. D'autre part, ni l'exotisme, ni l'invasivité ne semble être des concepts pertinents au regard des informateurs.trices, mais davantage l'utilité de la plante qui transparait comme un critère déterminant. Finalement, au-delà d'intégrer le discours des acteurs locaux aux réflexions de gestion des espèces dites « invasives », l'étude permet également d'observer les formes d'adaptations que sous-tend l'arrivée d'une nouvelle espèce, en particulier au sein de populations elles-mêmes issues de migrations récentes.

## Résumé (anglais)

Within the framework of the LIFE BIODIV'OM programm, which includes in its guidelines the management of species categorised as "invasive plants" in the French Guyana savannahs (led by the GEPOG), namely *Acacia mangium* and Niaouli (*Melaleuca quinquenervia*), the aim of this work is to report on the perspective of the local Guyanese population on these two species. To this end, through semi-directive interviews, the uses, local ecological knowledges and representations of these species were surveyed among populations of Businenge and Haitian origin in western French Guyana. Through the survey, it seems that the local populations have indeed taken ownership of these two plant species, since they are used and even traded. On the other hand, neither exoticism nor invasiveness seem to be relevant concepts in the eyes of the informants, usefulness of the plant is rather the determining factor. Finally, in addition to the integration of the discourse of local stakeholders into the management of so-called "invasive" species, the study also allows us to observe the forms of adaptation that are implied by the arrival of a new species, particularly within populations that are themselves the result of recent migrations.